

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

MEMOIRE D'ETUDE

Le CADIST et le fonds colonial de la bibliothèque universitaire d'Aix-Marseille I

Renaud Fuchs

Mémoire dirigé par M. Jean-Marc Proust

Professeur à l'ENSSIB

1995

2 e 44.

8

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

MEMOIRE D'ETUDE

Le CADIST et le fonds colonial de la bibliothèque universitaire d'Aix-Marseille I

Renaud Fuchs



Mémoire dirigé par M. Jean-Marc Proust

Professeur à l'ENSSIB

Etablissement de stage : Bibliothèque Universitaire d'Aix-Marseille I section lettres

Responsable de stage : Mme Salamand-Parker

1995

## **Remerciements**

A **Mme Annie Gachon**, Directeur du SCD D'Aix-Marseille I, et à **Mme Salamand-Parker**, responsable du CADIST, pour leur accueil chaleureux à la bibliothèque et leurs conseils avisés,

Ainsi qu'à **tout le personnel de la BU** dont l'aide et la disponibilité ont été précieux à l'auteur de ce mémoire,

Enfin à **M. Jean-Marc Proust** pour ses conseils et sa patience...

## TABLE DES MATIERES

Le CADIST et le fonds colonial de la bibliothèque universitaire d'Aix-Marseille I .....	1
Remerciements.....	2
Liste des sigles.....	6
INTRODUCTION.....	8
1) Présentation de la B.U. Lettres d'Aix .....	8
2) Une bibliothèque en pleine mutation.....	9
3) Le Cadist dans la bibliothèque.....	10
4) La question du CADIST .....	10
- Une définition rapide : .....	10
- Pourquoi cette étude ?.....	11
1) LE CADRE : L'INSTITUTION CADIST.....	12
1) La création du CADIST à Aix : le fruit d'une logique .....	12
1. 1) L'acte de naissance .....	12
1. 2) Un Cadist à Aix : Les motivations de ce choix .....	12
1. 2. a) Externes : .....	13
1. 2. b) Internes : .....	14
2) Les missions traditionnelles d'un CADIST.....	15
2. 1) Dans le domaine des acquisitions .....	15
2. 2) Dans le domaine de la diffusion.....	16
2. 2. a) Prêt et consultation.....	16

2. 2. b) Listes d'acquisitions.....	17
3) Un instrument de la politique d'acquisition : les comités scientifiques d'acquisition.....	18
4) Le cadrage institutionnel : comment se démarque l'institution CADIST ?.....	19
4. 1) Une question de crédits ?.....	19
4. 2) Un traitement spécifique des documents ?.....	21
4. 3) Un personnel particulier ?.....	22
5) Un problème à résoudre : la visibilité du Cadist.....	23
6) Collaboration ou concurrence ? Les ambiguïtés.....	25
6. 1) Une coopération informelle pour l'acquisition et le traitement des documents.....	25
6. 2) Les limites à la coopération.....	28
7) Informatisation et coopération.....	29
II) LE FONDS COLONIAL DU CADIST : POLITIQUE D'ACQUISITION ET EVOLUTION DES COLLECTIONS.....	32
1) Les moyens de l'analyse.....	32
2) Cadrage chronologique et domaines couverts par le CADIST : une question toujours en suspens.....	32
2. 1) Un cadrage chronologique contesté.....	32
2. 2) Le domaine de compétence du Cadist.....	34
3) Les rapports entre le fonds de la bibliothèque support et celui du Cadist.....	35
3. 1) Un fonds ancien important lié au domaine du Cadist.....	36
3. 2) Le fonds de la BU dans la discipline du Cadist.....	36

3. 3) Le cas des périodiques de la discipline Cadist.....	37
3. 4) Une grande quantité de thèses imprimées et sur microformes dans la discipline cadist .....	37
4) La politique d'acquisition : les choix scientifiques .....	38
4. 1) Les choix généraux.....	38
4. 1. a) La question des livres anciens.....	38
4. 1. b) L'accent mis sur les périodiques.....	39
4. 1. c) La priorité aux acquisitions étrangères.....	40
4. 1. d) Le souci d'équilibre entre les deux domaines.....	41
4. 2) Les choix dans le domaine colonial .....	41
4. 2. a) Evolution et composition du fonds : les monographies .....	42
4. 2. b) Evolution et composition du fonds : les périodiques.....	46
4. 3) Les moyens de sélection et de collecte de l'information .....	46
5) La liste d'acquisitions annuelle et le plan de classement du Cadist .....	47
6) Des structures pour rationaliser les acquisitions ? Comités Nationaux d'Acquisition et Plan de Développement des Collections .....	47
CONCLUSION .....	49
BIBLIOGRAPHIE.....	51
ANNEXES .....	53

## Liste des sigles

- BDIC : Bibliothèque de la documentation internationale contemporaine.
- BIU : bibliothèque interuniversitaire.
- CADIST : centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique.
- CAOM : centre des archives d'outre-mer.
- CCN : catalogue collectif national des publications en série.
- CERSOI : centre d'études et de recherche sur les sociétés de l'océan indien.
- CRESM : centre de recherche et d'études des sociétés méditerranéennes.
- DBMIST : direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique.
- IEC : institut d'études créoles.
- IHCC : institut d'histoire comparée des civilisations (ex-IHPOM).
- IHPOM : institut d'histoire des pays d'outre-mer (futur IHCC).
- IREMAM : institut de recherche et d'études sur le monde arabe et musulman.
- MOBIBOP : microordinateur de bibliothèque, banque d'ouvrage de prêt.
- OPAC : open acces catalog.
- PDC : plan de développement des collections.
- PEB : prêt entre bibliothèques.
- SCD : service commun de la documentation.
- SIBIL : système intégré pour bibliothèques.
- SUNIST : serveur universitaire national d'information scientifique et technique.

- UER : unité d'enseignement et de recherche.
- UFR : unité de formation et de recherche.

## INTRODUCTION

Le Centre d'Acquisition et de Diffusion de l'Information Scientifique et Technique (C.A.D.I.S.T.) d'Aix-en-Provence "Histoire de la colonisation française et de l'Orient méditerranéen" a été implanté entre octobre 1982 et mai 1983 à la section lettres de ce qui était alors la Bibliothèque Interuniversitaire d'Aix-Marseille. L'actuel Service de la Documentation (S.C.D.) de l' Université de Provence (Aix-Marseille I) résulte de l'éclatement de la B.I.U. lors de l'intégration des bibliothèques aux universités en 1987. Il se compose d'une section sciences située à Marseille Saint-Charles et d'une section lettres à Aix.

### 1) Présentation de la B.U. Lettres d'Aix

Aujourd'hui, la B.U. lettres abrite quelques 300 000 documents dans des magasins et salles de lecture répartis sur les trois étages principaux, sur une surface d'environ 5000 m<sup>2</sup>.

- Au sous-sol se tiennent la réserve qui regroupe fonds ancien<sup>1</sup> et fonds local, et le magasin des périodiques (au delà des trois dernières années)
- Au rez-de-chaussée qui bénéficie de la plus grande superficie, se trouvent le magasin des thèses et monographies, une salle des monographies<sup>2</sup>, une salle de référence et une salle des périodiques<sup>3</sup> (qui regroupe les numéros des trois dernières années d'environ 1000 titres présentés par secteurs). Elles sont toutes trois en accès libre. Au

---

<sup>1</sup> les ouvrages anciens les plus précieux sont au fond du magasin, protégés par une grille.

<sup>2</sup> classées par numéro d'inventaire et correspondant au "premier niveau" des instructions de 1962, le plus accessible et tous secteurs confondus.

<sup>3</sup> On y consulte aussi les ouvrages de la réserve et du Cadist.

même étage se trouvent une salle de consultation des CD-ROM<sup>4</sup>, un local vidéothèque et un autre pour le prêt interbibliothèques. Les *documents du fonds C.A.D.I.S.T.* (monographies, collections, périodiques, microformes) sont réunis dans une salle spécifique qui jouxte les magasins et la salle des périodiques.

- Au centre, un vaste hall, sur lequel débouche le sas d'entrée, comprend : le catalogue papier de la bibliothèque (fichiers auteurs et matière, ancien fichier d'avant 1952, fichiers des thèses et des périodiques) ; le catalogue informatisé (O.P.A.C.) qui propose au public les références des documents entrés depuis 1988, bientôt dix terminaux en tout ; la banque de prêt et un bureau de renseignement et d'accueil.
- Au premier étage enfin se tiennent les salles en libre accès des ouvrages<sup>5</sup> classés par secteurs (histoire, géographie, langues, sciences sociales...).

La BU lettres abrite de surcroît des collections particulières : fonds Mazon (Antiquité), fonds Destenay (chinois), et reçoit du dépôt légal de la Bibliothèque nationale un exemplaire de tout ouvrage de et sur la science-fiction.

## 2) Une bibliothèque en pleine mutation

Depuis quelques mois, la section lettres a connu une série de petites révolutions liées surtout à l'informatisation des activités bibliothéconomiques :

- Elle avait déjà été rattachée au réseau SIBIL en 1988.
- L'installation de l'OPAC est récente et s'est accompagnée de la multiplication des terminaux.
- Une nouvelle banque de prêt vient d'être installée, et un nouveau système de prêt a été adopté pour la rentrée 1995 (Dynix remplaçant Mobibop).
- La salle de référence et la salle d'accès libre pour les périodiques des trois dernières années sont de création récente.

---

<sup>4</sup> On y trouve deux CD-ROM qui rassemblent des données dans la discipline du Cadist : ADIB sur le monde arabe, AREMM sur les espaces méditerranéens.

<sup>5</sup> Ouvrages qui à l'origine correspondaient au deuxième niveau selon les instructions de 1962.

- Enfin un réaménagement des salles du premier étage (répartition par secteurs) est en cours : on passe à la classification Dewey qui remplace peu à peu l'ancien système fondé sur les instructions de 1962<sup>6</sup>.
- Bientôt, en 1996, s'opèrera la refonte totale de l'organisation des commandes qui seront gérées informatiquement par chaque responsable de secteur.

### 3) Le Cadist dans la bibliothèque

Le Cadist est géré par un des sept conservateurs que compte la BU, qui dirige déjà les départements d'histoire et de littérature anglo-saxonne, sous l'autorité du directeur du SCD. Un BA sur un demi poste, parmi les six qui travaillent à la bibliothèque, et des vacations, assurent les tâches quotidiennes du Cadist.

Outre la salle spécifique que l'on a évoquée, le Cadist use des différents services de la section lettres : prêt interbibliothèques, catalogage sur SIBIL (dans la salle informatique située au sous-sol ou dans le bureau du responsable du Cadist), OPAC...

### 4) La question du CADIST

- *Une définition rapide :*

On peut adopter la définition proposée dans un article<sup>7</sup> portant sur le Cadist d'Aix : "Les Cadist (...) sont des centres nationaux créés par le ministère de l'Education nationale (...) pour pallier de la façon la plus urgente le manque de crédits dont souffraient les B.U. (...) Etayés par une *bibliothèque tutrice*, ce sont des pôles d'excellence disposant d'un budget plus substantiel que celui du secteur correspondant dans la B.U. Chaque centre est consacré à un domaine bien précis du savoir et se doit d'acquérir toutes les publications en cours sur ce domaine. *Plus qu'une institution au sein d'une autre institution, c'est un fonds documentaire spécialisé, rassemblé grâce à une ligne budgétaire spécifique, subvention du Ministère de l'Education nationale...*"

- *Pourquoi cette étude ?*

---

<sup>6</sup> Elles prévoient une répartition en deux niveaux et l'accès libre aux collections.

<sup>7</sup> Cet article a paru dans le n°3 de la revue "Ultramarines" en 1991.

L'étude du CADIST d'Aix-en-Provence à travers son volet colonial s'inscrit dans un contexte particulier :

- A l'échelon national, un regain d'intérêt s'est manifesté depuis les années 80 chez les chercheurs comme dans le grand public pour la question coloniale, et la production éditoriale dans ce domaine a connu une forte croissance.
- Localement, à Marseille et Aix-en-Provence, un fort "tropisme" colonial issu de l'histoire existait déjà depuis longtemps.

Le Cadist "histoire coloniale française et de l'Orient méditerranéen", dont la B.U. de lettres est le *support*, pose des problèmes spécifiques, liés à l'institution en tant que telle, mais aussi au caractère original de la discipline : un double sujet thématique et pointu. Quel rôle particulier joue ce Cadist, à côté ou au dessus des autres départements de la BU ? Quelles sont ses relations avec les organismes extérieurs à la bibliothèque support ? En quoi sa "discipline" est-elle originale ? Autant de questions qui vont nous guider pour tenter de mieux comprendre cette institution particulière.

## I) LE CADRE : L'INSTITUTION CADIST

### 1) La création du CADIST à Aix : le fruit d'une logique

#### 1. 1) L'acte de naissance

Le Cadist d'Aix est une composante du Cadist d'histoire moderne créé par les circulaires ministérielles du 5 octobre 1982 et du 26 mai 1983. Attribué à plusieurs B.U., le Cadist d'histoire moderne se répartissait alors selon trois pôles :

- 1) La Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne a été chargée de l'histoire générale jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle. Le "caractère général de ses fonds" lui donnant vocation à "fédérer et à organiser l'ensemble du Cadist" et à "posséder le plus grand nombre possible de périodiques pour l'ensemble des périodes couvertes par le Cadist".
- 2) La Bibliothèque Universitaire de Caen s'est vu confier l'histoire du XIX<sup>ème</sup> siècle jusqu'à 1914 (sauf l'Amérique latine dont se charge la BIU de la Sorbonne).
- 3) Le Service Commun de la Documentation (SCD), BIU avant 1987, d'Aix-Marseille I section lettres, a été chargé de l'histoire de la colonisation française et de l'Orient méditerranéen, de 1453 à 1900, puis 1914, le XX<sup>ème</sup> siècle restant l'apanage de la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (B.D.I.C.) de Nanterre.

En 1992, le cadist s'est élargi en devenant "Cadist d'histoire moderne et médiévale" (du V<sup>ème</sup> siècle à 1914) avec une nouvelle composante :

Le S.C.D. de l'Université de Poitiers a été chargé du Moyen-Age central (IX<sup>ème</sup>-XII<sup>ème</sup> siècles), le reste du Moyen-Age relevant toujours de la Sorbonne.

Signalons tout de suite qu'une convention règlementant les attributions et relations au sein du Cadist d'histoire médiévale et moderne, qui n'avait pas été signée après la création en 1983, a été finalement rédigée et signée au cours de l'année 1992.

#### 1. 2) Un Cadist à Aix : Les motivations de ce choix

Les motivations sont à la fois internes et externes :



### 1. 2. a) Externes :

Les organismes de recherche (laboratoires, instituts) relevant du C.N.R.S., de l'Université de Provence, du secteur public en général ou du secteur privé, et possédant un fonds dans la même discipline que le Cadist, étaient déjà nombreux autour d'Aix et Marseille.

C'est le cas des centres de recherche constitutifs du Groupement d'Intérêt Scientifique (G.I.S.) "recherches en sciences humaines sur l'aire méditerranéenne":

- Le Centre d'Etude des Sociétés Méditerranéennes (C.E.S.M.)
- Le Centre de Recherche et d'Etude sur les Sociétés Méditerranéennes (C.R.E.S.M.)
- Le Groupement de Recherche et d'Etudes sur le Proche-Orient (G.R.E.P.O.) dont la bibliothèque compte 4000 volumes.
- Le Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne (L.A.M.M.)
- L'Institut d'Histoire des Pays d'Outre-Mer (I.H.P.O.M.) dont la bibliothèque abrite 12000 volumes.

Le responsable du GIS, Jean-Louis Miège, directeur de l'institut de Recherches Méditerranéennes (I.R.M.), a joué un rôle important dans la création du Cadist d'Aix qui est le fruit d'une forte demande des chercheurs.

La proximité immédiate du Centre des Archives d'Outre-Mer (C.A.O.M.), situé en face de la BU, a aussi joué son rôle. Créées en 1966, les A.O.M. n'étaient alors qu'un dépôt des Archives Nationales abritant les documents issus des "administrations françaises implantées localement dans les territoires coloniaux". C'est en 1987 que les archives du ministère de la France d'Outre-mer (ex-ministère des Colonies) sont transférées de Paris à Aix et rejoignent les A.O.M. Ce contexte d'extension prévue du C.A.O.M. a été déterminant dans la décision de fonder le Cadist en 1982-83.

Aux laboratoires spécialisés dans les disciplines du Cadist s'ajoutent d'autres organismes publics ayant un fonds qui le concerne : l'U.E.R. d'histoire, la section droit de la B.I.U. d'Aix-Marseille, le Centre d'études de la pensée politique contemporaine, le Centre méridional d'histoire sociale des mentalités à l'époque pré-industrielle, la Bibliothèque Municipale Méjanes, la B.M. de Marseille (histoire de la Provence et de

Marseille), les Archives départementales des Bouches-du-Rhône (archives et bibliothèque)...

Pour les organismes documentaires privés, on peut citer :

- La Chambre de commerce et d'industrie de Marseille et sa bibliothèque.
- Le centre d'études sahariennes (abbaye de Sénanque)
- La bibliothèque Raoul et Jean Brunon (château de l'Emperi, à Salon de Provence)

L'enquête préalable à l'implantation du Cadist en 1982 révèle par ailleurs l'effectif important des enseignants et chercheurs dans la discipline : 195 universitaires, parmi lesquels des étudiants préparant une thèse d'Etat." L'aire privilégiée" par le Cadist s'étendant aux pays méditerranéens dont le Proche-Orient, de nombreux étudiants originaires du Maghreb, du Proche-Orient ou des pays d'outre-mer (les anciennes colonies) préparent à Aix des thèses de doctorat, et fréquentent donc déjà le CAOM. Cet environnement répond largement à l'une des conditions exigées pour qu'une bibliothèque soit Cadist : "Les bibliothèques Cadist doivent (...) être insérées dans un environnement scientifique dynamique (formation doctorale, institut ou centre de recherche, laboratoire)..."

La première réunion tenue au moment de la répartition de la subvention initiale pour le Cadist (14 décembre 1982) est révélatrice des principaux organismes concernés. S'y trouvent présents :

- Trois professeurs à l'Université de Provence : le directeur du G.R.E.P.O. (M. R. Mantran) ; le directeur de l'I.H.P.O.M. (M. J.L. Miège) ; un professeur spécialiste du monde arabe et islamique (M. A. Raymond).
- Trois conservateurs : le conservateur en chef du dépôt des A.O.M. (M. J.F. Maurel) ; le conservateur chargé de la section lettres (M. H. Lecomte) ; le conservateur à la section lettres chargé du secteur histoire (Mme Labrot).

#### 1. 2. b) Internes :

?

→

La section lettres de la BIU possédait déjà à Aix un fonds d'histoire considérable<sup>8</sup> : 23800 ouvrages environ et 305 titres de périodiques dont la moitié vivants, acquis avant 1983, et un nombre important de monographies et de périodiques des XVIIIème et XIXème siècles concernant l'Orient méditerranéen et la colonisation française. Outre ses collections importantes de périodiques et de thèses, la section lettres disposait également en 1982 d'un service de prêt interbibliothèques, le "seul existant sur le campus"<sup>9</sup>, indispensable au fonctionnement d'un Cadist.

## 2) Les missions traditionnelles d'un CADIST

### 2. 1) Dans le domaine des acquisitions

La première des missions confiées aux CADIST est l'acquisition de la documentation au service de la recherche : "Leur responsabilité en matière d'acquisition concerne tous les documents français et étrangers, publiés sur quelque support que ce soit, intéressant la recherche exclusivement"<sup>10</sup>. Plusieurs impératifs se dégagent des "textes fondateurs" des CADIST en 1982-83 :

- Acquisition de la *documentation courante*
- dans une *perspective d'exhaustivité*
- Acquisition d'une *documentation scientifique de haut niveau* en priorité, ou du moins susceptible d' "intéresser les chercheurs dans le cadre de leur activité scientifique".
- Large ouverture sur la *production étrangère*
- Acquisition quand c'est possible des *productions souterraines ou "grises"*.

Si l'on excepte la "littérature grise" difficile à repérer dans le cadre de ses deux thèmes, le Cadist d'Aix vise à satisfaire ces exigences : en amont, la recherche bibliographique est faite "de manière aussi systématique que possible par le

---

<sup>8</sup> Non compris le fonds d'histoire ancienne qui n'est pas concerné par le Cadist.

<sup>9</sup> Enquête de 1982, 4 juin 1982. par H. Lecomte.

<sup>10</sup> cf. note 8

dépouillement des catalogues des principales librairies et maisons d'édition spécialisées, des bibliographies internationales, nationales et spécialisées, et la lecture des comptes-rendus publiés dans les revues d'histoire concernant les domaines du Cadist".<sup>11</sup>

Dès la fin de 1982, le premier objectif du Cadist naissant est d'atteindre l'exhaustivité pour "les publications nouvelles qui paraîtront en 1983" ; on prévoit "l'achat de 600 ouvrages sur les crédits Cadist"...

Dans l'enquête annuelle de 1988, le responsable du Cadist précise : "Notre CADIST est si pointu que tout document localisé relevant de son domaine est automatiquement acheté".

Les acquisitions ont commencé en avril 1983. L'ouverture vers les documents étrangers (monographies, périodiques) est en effet tout à fait comparable à celle des autres Cadist "littéraires": de 60 à 75 % de documents étrangers selon les années, proportion plutôt en hausse.

Pour ce qui est des seuls périodiques, la bibliothèque de la Sorbonne est chargée des périodiques d'histoire moderne en général ; le Cadist d'Aix, lui, acquiert les revues spécialisées dans son domaine propre. A côté des périodiques, en majorité vivants, et des monographies, de nombreuses thèses et microformes relèvent aussi de la discipline du Cadist.

## 2. 2) *Dans le domaine de la diffusion*

### 2. 2. a) Prêt et consultation

Pour le prêt interbibliothèque, la circulaire fondatrice du 26 mai 1983 précise bien que "l'intégralité des collections de l'établissement support appartenant au domaine du Cadist, qu'elles aient été achetées ou non sur crédits Cadist doit être accessible à tous", y compris au secteur privé et aux particuliers, "pourvu que les demandes de prêt soient émises par une bibliothèque ou un centre de documentation". Etant entendu que le Cadist est un "dernier recours pour l'accès aux documents primaires, les établissements supports qui en ont la charge devant pouvoir continuer à assumer leurs tâches ordinaires"

---

<sup>11</sup> " Propositions destinées à préciser les critères et méthodes utilisées pour définir l'exhaustivité dans le domaine de l'histoire moderne (1453-1900) de l'orient méditerranéen et de l'histoire coloniale" par H. Lecomte, conservateur chargé de la section lettres.

; d'où la possibilité de "refuser ou différer le traitement des demandes qui n'auraient pas été adressées auparavant à au moins deux autres établissements, sauf dans le cas où le Cadist est la seule localisation indiquée par le C.C.N.P.S. ou le C.C.O.E., mention devant en être faite sur le formulaire de demande..." Le prêt interbibliothèques, pratiqué par la BU d'Aix, n'est pas spécifique au Cadist, mais l'activité de ce dernier dans ce domaine est de plus en plus importante : le nombre des demandes, mais aussi des demandes satisfaites, est en augmentation constante (voir tableau en annexe 1).

Les demandeurs étaient principalement en 1984 parmi les établissements français : la bibliothèque de la Sorbonne (50 % des demandes), puis la BIU de Lyon, celles de Bordeaux et de Strasbourg et la BU de Caen. C'est-à-dire qu'en majorité les demandes se faisaient à l'intérieur du Cadist d'histoire moderne. En 1987, la clientèle du P.E.B. du Cadist se composait de : 32 établissements publics français, 3 établissements parapublics ou privés français, 1 particulier et 7 établissements étrangers.

Pour la consultation sur place, tout lecteur inscrit à la BU a "droit à la communication des documents du domaine Cadist". Le prêt à domicile est limité aux professeurs et chercheurs (pour une durée maximale d'un mois), c'est-à-dire à des lecteurs au moins titulaires d'une licence.

## 2. 2. b) Listes d'acquisitions

Les "textes fondateurs" assignent aux Cadist une mission importante : la "diffusion régulière de la liste de leurs nouvelles acquisitions d'ouvrages"<sup>12</sup>. Depuis 1984, le Cadist d'Aix diffuse chaque année une liste imprimée de ses nouvelles acquisitions de monographies, accompagnées depuis 1989 d'une liste cumulative des périodiques éteints ou vivants.

Tirée à 335 exemplaires<sup>13</sup> les premières années, à 450 en 1991, cette liste l'est aujourd'hui à près de 500, diffusés auprès d'organismes français (publics, parapublics ou privés), étrangers, et auprès de particuliers demandeurs.

---

<sup>12</sup> Circulaire du 26 mai 1983.

<sup>13</sup> En 1988 : Etablissements français publics : 297 listes ; établissements parapublics et privés : 8 listes ; établissements étrangers : 30 listes.

Les organismes documentaires auprès desquels est diffusée la liste des documents acquis (et celle des publications en série qui l'accompagne) sont surtout en France ces instituts, laboratoires et centres documentaires qui forment l'environnement du Cadist et qui collaborent avec lui. En 1984 par exemple, ce sont déjà entre autres : le G.R.E.P.O., l'I.H.P.O.M., le C.A.O.M. (archives et bibliothèque), la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille, le Centre d'Etudes et de Recherche sur les Sociétés de l'Océan Indien (C.E.R.S.O.I., Université d'Aix-Marseille III)...

La diffusion de la liste par internet est prévue à brève échéance.

Il revient à la bibliothèque de la Sorbonne d'assurer la diffusion des listes de documents acquis par l'ensemble du Cadist d'histoire moderne auprès des BU.

### **3) Un instrument de la politique d'acquisition : les comités scientifiques d'acquisition**

La politique d'acquisition s'élabore en collaboration avec les chercheurs, enseignants et documentalistes des laboratoires et organismes aixois liés aux disciplines du Cadist : GREPO, IHPOM devenu aujourd'hui Institut d'Histoire comparée des Civilisations (IHCC), département d'études arabes de l'Université de Provence, CRESM, CERSOI, CAOM, Institut de Recherche et d'Etudes sur le Monde Arabe et Islamique (IREMAM).

Initiative "locale" du Cadist, ces comités se réunissent une fois par an, en fin d'année, et sont au nombre de deux : un pour la colonisation française, l'autre pour l'orient méditerranéen. Cette distinction a été jugée nécessaire pour deux raisons :

- Mieux cerner les besoins et les demandes des chercheurs dans chacun des domaines du Cadist : les enseignants chercheurs participant ne sont en général pas les mêmes dans les deux réunions, et les laboratoires ou organismes représentés diffèrent au moins partiellement.
- Assurer un meilleur équilibre en volume des acquisitions et en crédits entre les deux domaines : c'est bien sûr plus aisé en préparant distinctement les acquisitions.

---

En 1989 : 335 listes envoyées à des établissements plus 21 listes à des chercheurs et laboratoires de recherche qui en ont fait la demande.

La réunion du 8 décembre 1992 pour le volet "Histoire coloniale française", par exemple, regroupait quatre représentants de la BU lettres (dont le conservateur responsable du Cadist), deux représentants de la Direction du SDU, trois représentants de l'IHPOM, un représentant du CAOM et un de l'IREMAM.

Pour le volet " histoire de l'orient méditerranéen", celle du 9 décembre 1992 rassemblait trois représentants de la BU lettres, un représentant de la Direction du SDU, un du CAOM, deux de l'IREMAM et deux de l'UFR d'études islamiques.

Les organismes représentés communs aux deux comités se trouvent à la croisée des deux thèmes : ici, le CAOM, important pour le volet colonial, est aussi présent pour l'orient méditerranéen, dans le domaine de l'histoire du Maghreb notamment.

La préparation séparée des acquisitions permet aussi de s'adapter plus facilement à des demandes plus spécifiques et conjoncturelles. Citons à titre d'exemple le passage d'une lettre adressée par le responsable du Cadist au directeur du S.C.D. (22 novembre 1993) : "Pour des raisons techniques (échanges de catalogues, discussions à propos de nouveaux abonnements, équilibre des acquisitions), il me paraît toujours opportun de séparer les historiens orientalistes des spécialistes de la colonisation française, d'autant plus que l'histoire de l'Afrique coloniale est au programme de l'agrégation et ceci soulève des problèmes particuliers."

Ces réunions servent donc le plus souvent à répartir les crédits disponibles entre les deux domaines du Cadist ; à examiner les propositions d'achat qui posent problème (problèmes financiers ou interférences entre disciplines...) ; à prendre connaissance des souhaits d'acquisition des enseignants et chercheurs (sous forme de listes de suggestions d'achats, de bibliographies) ; à consulter les catalogues ou publicités d'éditeurs en vue de nouvelles commandes, à échanger des catalogues...

#### **4) Le cadrage institutionnel : comment se démarque l'institution CADIST ?**

##### *4. 1) Une question de crédits ?*

"Le total de la somme allouée au fonctionnement du CADIST pour un exercice se compose d'un cumul de crédits"<sup>14</sup>...

Chaque Cadist bénéficie d'une *subvention annuelle spécifique du Ministère* essentiellement réservée à l'acquisition des documents spécifiques du Cadist (dont on a rappelé plus haut les critères : niveau recherche, vocation nationale...). La circulaire du 26 mai 1983 signale la destination de ces "crédits Cadist" :

- "Compléter leurs collections d'ouvrages, périodiques et autres documents dans leur domaine".
- "Assurer les travaux courants de conservation des documents acquis sur crédits Cadist".
- "Couvrir les frais de diffusion des documents Cadist" (matériel de reproduction par exemple).
- "Financer [éventuellement] des opérations importantes de restauration et de conservation" et des "opérations d'investissements, après accord avec la D.B.M.I.S.T."
- "Servir à rémunérer des vacations dans une limite de 150 h. par an" (mais pas du personnel permanent).

Par contre, c'est sur les crédits de la BU support (la "*subvention courante*") que sont acquis les autres documents appartenant au domaine du Cadist (par exemple pour la continuation des ouvrages à suite, des collections et des abonnements de périodiques souscrits avant l'implantation du Cadist ou pour l'achat des bibliographies courantes...).

D'autres subventions, extérieures à la BU, peuvent s'ajouter à ces crédits, sans oublier les recettes réaffectées ("recettes de photocopies et de la subvention du PEB reversées au CADIST pour son fonctionnement") et les reports de crédits de l'exercice précédent sur l'exercice en cours.

L'ensemble forme donc un budget particulier, distinct de celui de la Bibliothèque. Chaque année, c'est essentiellement sur la subvention spécifique Cadist (de

---

<sup>14</sup> "Gestion des crédits : guide d'utilisation du questionnaire d'enquête" (pour l'enquête annuelle du Cadist).

l'ordre de 180 à 200 000 F, sans compter le reliquat) que se font les acquisitions, soit le plus gros de la dépense. En 1988 par exemple, la subvention spécifique se montait à 206 494 F, somme à laquelle s'ajoutait le reliquat<sup>15</sup> de celle de 1987 (164 693 F), la subvention courante à 1500 F ; les dépenses furent en 1988 de 153 701 F (acquisitions), 12 431 F (conservation), 1751 F (diffusion et promotion) et 13 834 F (personnel vacataire)<sup>16</sup>.

En 1989, la subvention spécifique était de 186 000 F, plus 147 217 F de reliquat ; les dépenses d'acquisition de 123 354 F sur subvention Cadist et 12 826 F sur subvention courante (de l'établissement support). Les dépenses de promotion (4723 F), de personnel vacataire (5036 F) et de matériel (4110 F pour l'achat d'une vitrine), le tout sur crédits Cadist, s'expliquent cette année là par la tenue d'une exposition organisée par le Cadist.

#### 4. 2) *Un traitement spécifique des documents ?*

Les documents acquis sur les crédits Cadist (monographies, collections, périodiques, microfilms et microfiches) sont classés selon un numéro d'inventaire particulier toujours précédé des trois lettres CAD<sup>17</sup>. Ils sont comme on l'a vu regroupés dans une salle particulière communicant avec les magasins d'une part et la salle des périodiques d'autre part.

A cette précision près, le circuit des documents du Cadist est le même que pour ceux de la BU : catalogue sur SIBIL, présence dans l'OPAC et dans le fichier papier avec une cote en CAD... Le Cadist, au même titre que toute la bibliothèque, participe à

---

<sup>15</sup> L'importance des reliquats est dû à un ralentissement dans les acquisitions à partir de 1987. Après 1990, on s'efforce et on parvient peu à peu à les résorber.

<sup>16</sup> En 1988, le total des dépenses de la section lettres égale 842 808 F (694 120 F pour les acquisitions, 130 956 F pour la conservation, 17 732 F pour les vacations).

<sup>17</sup> Monographies isolée : CAD + n°

Monographies en collections : CADc + n°

Périodiques : CADp + n°

Microformes : CADmf ou CADmfilm + n°

des réseaux bibliographiques et utilise des ressources bibliographiques comme SIBIL, RAMEAU, le CCN : les réseaux sont alimentés par l'ensemble des acquisitions de la section lettres.

#### 4. 3) *Un personnel particulier ?*

Le personnel affecté plus ou moins partiellement au Cadist est peu nombreux, et cela impose des limites à l'expansion de ses activités.

En 1988, le personnel se réduit à 1/3 poste de personnel scientifique (conservateur), 1/3 poste de personnel technique et 1/10 poste "de la personne chargée des périodiques" ; auxquels s'ajoutent 288 h. de vacation.

En 1991, la situation a un peu évolué et on compte : -1/3 poste de conservateur (sélection bibliographique, préparation des commandes, budget, indexation matière, relations avec les autres centres documentaires) ;

- 1/3 poste de bibliothécaire adjoint (catalogage auteurs, vérification des commandes et prix, recherche dans le fichier commandes) ;
- 1/3 poste de B.A. (gestion des périodiques) ;
- 200 h. de vacation, pour le catalogage des documents en arabe, turc, persan...

Le Cadist demande à cette date 1/3 poste de B.A. "pour faire un temps complet : pour assister le conservateur dans la sélection bibliographique et la responsable des périodiques pour la gestion des revues du CADIST" (cette gestion est "lourde" car il s'agit de "titres très spécialisés" et "difficiles à obtenir"). Il demande aussi 1000 h. de vacation pour entrer dans la base SIBIL 2500 références "qui ne sont que dans les fichiers".

Ces besoins sont liés à la situation même des Cadist qui se développent au sein des établissements supports : "Depuis la création du CADIST, les personnels ont été dégagés de la section lettres. Or, depuis un ou deux ans, (...) la section a besoin de récupérer ces postes [pour gérer] 400 000 volumes, une dizaine de fonds spécialisés, 17 000 étudiants et 600 chercheurs..."

Le recours aux vacations est important comme apport non seulement quantitatif mais aussi qualitatif : il permet d'obtenir la collaboration de personnes pratiquant des langues orientales pour cataloguer les nombreux ouvrages publiés dans le monde arabe

ou en Turquie, et opérer les translittérations nécessaires. En 1989 par exemple, 56 ouvrages arabes ont été catalogués par un vacataire, sur une durée d'un mois.

En 1992, le Cadist ne compte toujours pas un poste à temps complet et l'accroissement de ses activités est freiné par le déficit en personnel : "On doit prélever du personnel pour le catalogage et les commandes sur le personnel de la section", et le Cadist ne semble pouvoir s'accroître qu'aux dépens de l'établissement support, en "parasite", comme on le souligne dans un rapport...

En 1993, la situation reste la même : 1/3 poste de conservateur, 2/3 poste de B.A., et 500 h. de vacation. On demande toujours "un temps plein de conservateur [comme étant] le minimum pour un centre à vocation nationale et [pour] faire connaître les activités du Cadist", et "un temps plein de personnel technique [pour] les vérifications, commandes, catalogage d'ouvrages plus rapide..."

Enfin, les besoins estimés en 1994 sont les mêmes, mais sont plus précisément motivés :

- Un temps plein de conservateur (au lieu d'un tiers temps), afin de mener "une politique plus ambitieuse de publication pour le Cadist" et d'assurer une meilleure "représentation dans les colloques et les cours de D.E.A."; mais aussi en raison d'acquisitions nouvelles dans des domaines "moins faciles" (ouvrages turcs, arabes, ou publiés en Afrique et en Asie...)
- Un temps plein de BA (au lieu d'un tiers temps là aussi) pour "spécialiser les tâches de catalogage" et "vérifier les listes de commandes et de prix".

Le temps de vacation est très précieux pour "maintenir la politique d'acquisition de livres arabes, à la fois pour le Cadist et la section lettres (littérature arabe)".

##### **5) Un problème à résoudre : la visibilité du Cadist**

Intégré dans une structure qui lui préexiste, celle de la BU, et élément d'un ensemble plus vaste, le CADIST d'histoire médiévale et moderne, le Cadist d'Aix doit se construire une identité et se faire connaître à l'extérieur. Une politique de promotion s'impose, d'ailleurs prévue et prise en compte dans les enquêtes annuelles portant sur les dépenses du Cadist.

L'action la plus marquante dans ce domaine a été l'exposition organisée par le Cadist en 1989, à l'occasion du Bicentenaire de la Révolution, et traitant de "la France révolutionnaire face à ses colonies". Outre ce sujet présentant un aspect moins connu de la Révolution et bien fait pour valoriser un fonds spécifique, deux panneaux introductifs<sup>18</sup> de l'exposition étaient consacrés à l'institution Cadist : son rôle, ses collections...

Un article du "Provençal" (joint au rapport envoyé en 1989) a même signalé cette participation du Cadist à la commémoration de la Révolution française.

Sous une forme encore plus directe, la promotion du Cadist fut assurée en 1991 par un article rédigé par le responsable de cette institution dans la revue "Ultramarine"<sup>19</sup>, spécialisée dans les questions coloniales. L'article, en deux pages, résumait le statut, les missions, le fonctionnement et les activités du centre.

Le Cadist projète de diffuser d'autres articles pour accroître son audience, toujours par le biais de revues spécialisées dans son domaine (comme "Arabica" ou la "R.M.M.M.", Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée), pour un public logiquement très ciblé.

On peut évoquer aussi un projet d'affiche destinée à faire connaître le Cadist aux chercheurs travaillant au Centre des Archives d'Outre-Mer situé en face de la BU. L'affiche en question représentait un personnage en tenue coloniale franchissant l'espace séparant les deux établissements... Le projet ne fut réalisé que partiellement, sous la forme d'une affiche en noir et blanc et de petit format, alors qu'on avait envisagé à l'origine une grande affiche en couleurs...

Le Cadist a également participé au colloque "Images et Colonies" tenu à Paris en 1993. Il était représenté par son responsable et par le directeur du S.C.D. Cette participation a permis de prendre des contacts avec les "institution concernées" en vue d'un échange et d'une coopération "qui serviront au rayonnement du Cadist".

*Le manque de visibilité du Cadist* est l'un des handicaps souvent reconnus à l'institution en général. D'où un encouragement à développer une stratégie de promotion

---

<sup>18</sup> Introduction reprise dans la plaquette réalisée à cette occasion.

<sup>19</sup> Ex-bulletin de l'IHPOM, cette revue est le fruit d'une collaboration avec les Archives d'Outre-mer.

: "Pour des raisons qui tiennent vraisemblablement à la coïncidence du domaine CADIST avec l'identité de la bibliothèque, des établissements estiment inutile de se prévaloir de l'attribution du CADIST dans les documents qu'ils éditent. Leur promotion en tant que CADIST renforcerait néanmoins leur image de marque auprès des chercheurs et des unités documentaires concernés par leur fonds<sup>20</sup>..."

## **6) Collaboration ou concurrence ? Les ambiguïtés**

La circulaire du 26 mai 1983 concernant les missions et conditions de fonctionnement des Cadist prévoit la possibilité pour eux de conclure des conventions avec d'autres organismes pour améliorer la couverture documentaire dans la discipline. Il s'agit d'élaborer une politique d'acquisition avec les établissements possédant des collections importantes dans le domaine et "d'éviter les redondances injustifiées". D'autre part, le Cadist doit pouvoir examiner le cas d'un "organisme documentaire public ou privé qui veut effectuer un dépôt ou une aliénation de documents", pour compléter éventuellement ses collections.

Sur le plan strictement officiel, aucune convention formelle ne régit les relations et la coopération entre le Cadist et les instituts et organismes aixois<sup>21</sup>. En revanche, une collaboration informelle et très active s'est mise en place dès l'origine du Cadist en 1982-83. Elle est multilatérale et multiforme.

### *6. 1) Une coopération informelle pour l'acquisition et le traitement des documents*

Lors d'une réunion, le 15 mai 1985, les Archives d'Outre-Mer, le CRESM et le Cadist ont organisé "l'harmonisation des achats entre les trois établissements" et mis à l'étude la réalisation d'un catalogue collectif. On a commencé par établir clairement le champ couvert par chaque organisme et le type de traitement des documents à l'époque :

- Le Cadist se charge de l'achat de la production nouvelle (parutions de 1960 à nos jours en priorité) dans ses deux domaines de compétence, orient méditerranéen et colonisation française. Quant au traitement des documents : le catalogue de la BU

---

<sup>20</sup> CADIST : Analyse de gestion 1987.

<sup>21</sup> Le cas exceptionnel de la convention passée avec l'IREMAM, évoqué plus loin, n'a pas abouti.

sous forme de fichiers classiques (auteurs et matières) mentionne les ouvrages qui font partie du Cadist, et on travaille à la création d'une base informatique pour le fonds Cadist.

- Le CAOM s'occupe de l'achat d'ouvrages anciens plus spécialement sur la période coloniale (sans limites disciplinaires), et possède un fonds sur l'Algérie très important. Le traitement est assuré par des fichiers auteurs et matières.
- Le CRESM se charge de l'acquisition de documents portant sur les quatre pays du Maghreb dans le domaine des sciences sociales et humaines ; la période couverte est l'époque contemporaine, "plus spécialement post-indépendance". Les références de 15 000 documents sont traités dans une base informatisée (avec le logiciel Texto).

Les domaines respectifs dès lors bien précisés, des décisions sont prises quant aux acquisitions :

- Ne pas empiéter sur les domaines bien distincts ;
- Dans les domaines communs (par exemple le Maghreb colonial), se consulter pour tout achat d'ouvrages ou collections dépassant 500 F ;
- Pour les commandes en cours, la liste en est transmise régulièrement aux autres organismes.

Les liens entre le Cadist, le CAOM et l'IHCC (ex-IHPOM qui couvre les territoires colonisés par toutes les puissances européennes jusqu'aux indépendances, soit un domaine plus étendu que celui du Cadist ), sont très étroits. Les informations sur les commandes sont centralisées à l'IHCC. Avec le CAOM, le Cadist poursuit une politique d'abonnement : "Les abonnements sont soit aux archives soit à la BU [et] les titres les plus consultés existent à la BU et aux archives"<sup>22</sup>. La réunion annuelle du comité scientifique d'acquisition en histoire coloniale permet à ces trois organismes d'harmoniser leur politique d'acquisition, par exemple pour les périodiques les plus chers. En 1994, le Cadist ayant décidé l'achat sur plusieurs années du "Journal asiatique" pour compléter la collection "série par série", se fit communiquer par le représentant des AOM et celui de

---

<sup>22</sup> Compte-rendu du comité scientifique d'acquisition d'histoire coloniale de 1988.

l'IHCC l'état de leurs collections respectives. Ceci afin d'acquérir en priorité les séries "qui ne se trouvent pas dans la région"<sup>23</sup>.

Parallèlement, le Cadist coopère aussi avec l'Institut d'Etudes Créoles (I.E.C.) pour les acquisitions, afin d'éviter l'achat "en double d'ouvrages coûteux". L'I.E.C. n'achète pas les ouvrages historiques spécialisés qu'acquiert le Cadist, et ce dernier peut se dispenser de certaines acquisitions trop onéreuses : le Cadist par exemple "n'a pas besoin d'acheter la coûteuse bibliographie caribéenne de L.Comitas possédée par l'I.E.C."...

La réunion du Comité scientifique<sup>24</sup> d'acquisition "Histoire coloniale française" du 30 juin 1987 prévoyait même une "évaluation des éléments du fonds Cadist à intégrer à la base de données 'Monde créole'".

Avec l'IREMAM (chargé de l'Islam, mondes arabe, iranien et turc compris), les relations sont très suivies, à tel point qu'une convention formelle a été rédigée entre cet institut et le Cadist, envoyée en janvier 1989 au ministère et approuvée par ce dernier en 1990. L'objet de la convention, souligné dès 1987, était de "définir et conduire en commun une politique documentaire en histoire et civilisation de l'orient méditerranéen, tant sur le plan des acquisitions que sur celui du traitement des fonds". La convention prévoit :

- la "participation régulière des enseignants-chercheurs, chercheurs et documentalistes des laboratoires et services concernés par les acquisitions du Cadist au choix des documents : avec un dépouillement trimestriel des catalogues par les documentalistes, soumis ensuite à l'approbation des spécialistes" ;
- une politique d'abonnements concertée ;
- la mise en place d'un catalogage collectif informatisé ;
- le "microfilmage de documents par l'IREMAM pour les utilisateurs du Cadist à des tarifs préférentiels".

La durée de validité de la convention devait être de trois ans renouvelables<sup>25</sup>.

---

<sup>23</sup> Compte-rendu du comité scientifique d'acquisition d'histoire coloniale de 1994.

<sup>24</sup> Elle rassemblait des membres du Cadist, de l'IEC et des AOM entre autres.

Pourtant, un obstacle va empêcher la ratification de cette convention : l'absence à la bibliothèque de l'IREMAM de prêt interbibliothèques<sup>26</sup>. La coopération reste donc informelle mais elle se poursuit : l'IREMAM participe par exemple à partir de 1990 à l'établissement de la liste cumulative annuelle des périodiques du Cadist "sur Macintosh", car celle-ci compte de nombreuses revues vivantes publiées dans les pays arabes.

Cette collaboration entre le Cadist et l'IREMAM a été fort utile et nécessaire dans le domaine des acquisitions d'ouvrages étrangers. Les sujets du Cadist (colonisation française et orient méditerranéen) induisent le repérage et l'achat d'ouvrages publiés dans les pays issus de la colonisation et dans les pays orientaux... Souvent introuvables ou beaucoup plus coûteux en France, ces ouvrages peuvent être plus facilement repérés et acquis à moindres prix sur place, pour peu qu'un spécialiste y effectue les achats pour le compte du Cadist. Le cas se présenta en 1989 : un membre de l'IREMAM s'étant rendu à la Foire du Caire, a été en mesure d'acheter pour le Cadist une centaine de livres en langue arabe. Le Cadist avait défini un "profil d'achat qui lui est propre" pour le documentaliste de l'IREMAM, afin de cibler les achats.

Les dons et échanges entre le Cadist et les autres organismes aixois sont également fréquents : en 1989, par exemple, l'IHPOM propose au Cadist des têtes de collection de revues éteintes. Plusieurs périodiques ont été donnés par les AOM au Cadist (des têtes de collection notamment), mais aussi des monographies (souvent en plusieurs exemplaires dans le fonds issu de l'Ecole coloniale).

La collaboration peut revêtir d'autres formes. A l'occasion de la grande exposition organisée par le Cadist pour le Bicentenaire de la Révolution ("la France révolutionnaire face à ses colonies"), les panneaux ont été réalisés par le responsable du Cadist grâce à l'emploi sur vacations d'un étudiant de troisième cycle appartenant à l'IHPOM avec lequel le Cadist a d'excellentes relations.

## *6. 2) Les limites à la coopération*

Malgré le succès certain des réunions annuelles du comité d'acquisition apprécié des participants, le Cadist souhaiterait étendre et systématiser la coopération que de

---

<sup>25</sup> Réunion du comité d'acquisition du 15 juin 1987.

<sup>26</sup> L'IREMAM en effet n'a pas de vraie structure de prêt inter et ne le pratique qu'"au coup par coup".

nombreux enseignants réduisent encore trop souvent à des demandes individuelles d'acquisitions. Certaines bibliographies, réalisées par des professeurs dans leur spécialité et à destination de leurs étudiants, ne sont pas communiquées au Cadist.

Une coopération même très étroite n'exclut pas un "bras de fer" feutré lorsqu'il s'agit de redéfinir les domaines d'acquisition respectifs. Le fonds de la bibliothèque des AOM (très riche également) couvrant les colonies françaises, des chercheurs souhaitaient en 1986 que les acquisitions du Cadist "soient davantage axées sur la colonisation européenne et en particulier la colonisation européenne en Afrique" ; proposition qui ne fut pas agréée officiellement, mais qui réapparaît de temps à autre...

L'expérience de coopération avec l'IREMAM pour l'achat d'ouvrages à l'étranger qu'on a évoquée plus haut s'avère difficile à renouveler, car les règlements administratifs ne permettent pas ce type d'avance : "On ne peut pas déléguer des crédits de l'Université de Provence à une autre institution", et le Cadist demande vainement de "pouvoir faire un transfert de crédits de notre établissement à l'institution coopérante". En 1989, l'avance pour l'achat de livres non encore sélectionnés avait été faite au représentant de l'IREMAM sur leurs propres deniers par deux conservateurs du Cadist... Le problème se pose toujours pour ce type d'achat qui, s'il était rendu possible par le règlement, permettrait d'accéder plus facilement aux publications étrangères diffusées localement. C'est le cas par exemple de nombreuses publications de l'Ile Maurice, mines de renseignements sur la présence française dans l'Océan Indien, mais peu accessibles en France.

## **7) Informatisation et coopération**

Dès la création du Cadist en octobre 1982, l'informatisation de ce fonds encore à constituer a été à l'ordre du jour, les ouvrages déjà possédés par la BU lettres et concernant les questions du Cadist étant "pris en compte dans un second temps".

Au mois de décembre 1982, la création d'un catalogue collectif informatisé des fonds aixois sur le monde arabe et islamique a été proposée par un professeur d'histoire arabe et islamique de l'Université de Provence, M. A. Raymond. Une évaluation des fonds a même été réalisée durant l'année 1983. Le projet, qui réunissait la bibliothèque du CRESM, celle du CAOM, la BIU d'Aix-Marseille (les sections lettres et droit) et la bibliothèque Méjanes, n'a pas abouti.

Un autre projet de base de données, le "CADAIX", a été mené à bien : il s'agissait d'utiliser le logiciel Textó "pour entrer en mémoire sur l'ordinateur du SUNIST les monographies (ouvrages en un ou plusieurs volumes, thèses, congrès, mélanges, numéros spéciaux de périodiques, sources imprimées, sur support papier ou microformes) acquises en histoire coloniale française et de l'orient méditerranéen, et constituer ainsi dans le respect des normes de catalogage et en accord avec le projet de format CCO une base de données interrogeable en conversationnel".

Le choix de ce logiciel et la démarche suivie sont intéressants car ils sont liés à une coopération avec l'environnement : les laboratoires du CNRS et de l'Université (le CRESM, l'IHPOM, et le CERSOI) travaillaient déjà avec le logiciel Textó "dans un domaine proche du Cadist"<sup>27</sup>. Le CRESM, par exemple, utilisait Textó depuis 1981 : "La documentation du CRESM est complémentaire de celle que nous acquérons pour le Cadist... Nous travaillons déjà en collaboration pour les commandes... En informatisant le Cadist, nous pouvions aussi envisager un catalogue collectif aixois des fonds sur le monde arabe".

Les essais sur Textó furent réalisés pour 300 documents du Cadist "avec l'autorisation et l'aide de la DBMIST et du SUNIST", du 15 octobre au 15 décembre 1984, par un bibliothécaire de la BU et avec l'aide du responsable de la documentation informatique du CRESM. En 1985, 800 notices sont entrées dans la base de données CADAIX, et en 1986 elle contient 1638 notices de monographies et son "format primitif (proche du format CCO) vient d'être transformé en prenant pour modèle Intermarc". Fonctionnant toujours avec Textó, elle est alors "transférée sur le centre de calcul de l'Université de Provence à Marseille. Une copie à jour sera interrogeable au SUNIST".<sup>28</sup>

Mais en 1988, l'implantation du réseau SIBIL à la BU provoque l'abandon du catalogage sur Textó, à cause de l'absence d'interface entre SIBIL et Textó qui ont des formats très différents. Une période de transition où l'on doit pratiquer un catalogage manuel sur bordereaux s'étend jusqu'en octobre 1988, date à laquelle se met en place le

---

<sup>27</sup> CRESM : Maghreb contemporain.

IHPOM : Histoire coloniale française.

CERSOI : Océan Indien.

<sup>28</sup> Rapport du Cadist de 1986.

catalogage en ligne avec SIBIL. Le catalogage informatisé est désormais pratiqué pour toute la section lettres sur SIBIL. Seule distinction pour les documents du Cadist : "Deux champs spéciaux pour les notices Cadist ont été ajoutés au format SIBIL, en accord avec la bibliothèque de la Sorbonne qui [...] fait partie aussi du réseau SIBIL". On peut noter que la bibliothèque des AOM, elle, n'a pas renoncé au logiciel Texto, car SIBIL présentait des inconvénients : une complexité et un coût (y compris de formation) trop importants pour des moyens financiers et en personnel limités (pas de budget propre et un demi-poste de conservateur...)

Parallèlement, comme la BU, le Cadist alimente et utilise le CCN : 101 périodiques sur 106 sont signalés au CCN en 1988.

## **II) LE FONDS COLONIAL DU CADIST : POLITIQUE D'ACQUISITION ET EVOLUTION DES COLLECTIONS**

### **1) Les moyens de l'analyse**

Pour réaliser cette étude, on a eu recours à quatre types de moyens et démarches complémentaires :

- L'exploration du catalogue imprimé de la bibliothèque, y compris le fichier ancien (ouvrages entrés avant 1952), et l'OPAC pour les documents entrés après 1988. La recherche a été effectuée à l'aide des mots-clé<sup>29</sup> du Cadist, et par le nom des colonies et protectorats français ou des ensembles territoriaux et administratifs qui les fédéraient<sup>30</sup>;
- L'analyse des listes d'acquisitions annuelles pour les monographies et les périodiques. Pour cela, on a utilisé le plan de classement du Cadist (même s'il ne structure plus cette liste depuis 1988);
- La lecture des enquêtes et rapports annuels sur l'activité du Cadist, et des comptes rendus annuels des réunions du comité scientifique d'acquisition dont on a parlé dans la première partie;
- Enfin des repérages directs dans la salle du Cadist.

### **2) Cadrage chronologique et domaines couverts par le CADIST : une question toujours en suspens**

#### *2. 1) Un cadrage chronologique contesté*

---

<sup>29</sup> Mots-clés définis par le Cadist d'Aix : Colonies, colonisation, découvertes, outre-mer, expansion territoriale, esclavage...

<sup>30</sup> Par exemple A.O.F., A.E.F....

Lors de la création du Cadist, les limites chronologiques imposées par le ministère étaient très strictes : 1453 a été choisie comme point de départ, date satisfaisante car elle marque à la fois le début du monde moderne, l'aube des Grandes Découvertes qui ouvrent la voie à la *colonisation moderne* et la chute de Constantinople, c'est-à-dire l'émergence de l'*Empire Ottoman*, ensemble politique placé au centre du thème de l'orient méditerranéen. A l'autre extrémité, la date de 1900 avait été retenue, le XXème siècle relevant comme on l'a vu de la B.D.I.C. de Nanterre.

Très vite, cette limite officielle a été repoussée *de facto* puis *de jure* jusqu'à 1914, date plus significative et collant davantage à une vraie coupure historique. Beaucoup de monographies traitant de la colonisation contemporaine, alors dans sa phase ascendante (le "temps des conquêtes" et des "impérialismes") choisissent du reste 1914 comme date butoir, et non 1900 qui ne marque aucune grande rupture dans le processus de colonisation...

Le débat pourtant n'est pas clos, car la demande des chercheurs est forte en faveur d'un élargissement de cette limite chronologique. Plusieurs documents émanant de la BU elle-même demandent ou revendiquent ouvertement des limites plus satisfaisantes, c'est-à-dire en rapport plus étroit avec chacun des deux thèmes. Le rapport du Cadist de 1987 s'achève par ces mots : "Notre Cadist se doit d'acquérir la production éditoriale sur la colonisation française et l'orient méditerranéen de 1453 à 1900. Il nous semblerait intellectuellement plus cohérent de mettre la date limite à 1920 pour l'orient méditerranéen (éclatement de l'Empire Ottoman) et à 1940-50 (début de la décolonisation) pour l'autre volet". Celui de 1988 revient à la charge : "Je renouvelle également ma requête de l'an dernier, à savoir qu'il faudrait d'une manière officielle *élargir le domaine de compétence du Cadist pour éviter une coupure artificielle en 1900. Faire aller l'histoire de l'orient méditerranéen jusqu'en 1920 et l'histoire de la colonisation française jusqu'en 1950*".

Dans l'introduction à l'exposition de 1989, le Cadist se présente lui-même comme chargé d'acquérir des documents couvrant pour la colonisation la période 1453-1939 (jusqu'aux "premières vagues de la décolonisation") et pour l'orient la période 1453-1924 ("écroulement de l'Empire Ottoman").

Loin d'être anecdotique, cette question des limites chronologiques est centrale : la colonisation française depuis les temps modernes se présente moins comme une discipline aux frontières bien établies que comme une question transversale, un sujet

thématique pointu qui tend assez logiquement à s'étendre jusqu'à son terme chronologique : la fin des empires coloniaux...

## *2. 2) Le domaine de compétence du Cadist*

La discipline Cadist repose, on l'a vu, sur deux "piliers thématiques" : l'Orient méditerranéen et la colonisation française qui nous occupe en priorité.

Pour le volet colonial, le Cadist doit se consacrer à "l'histoire de l'ancien et du nouvel empire colonial français". Géographiquement, il s'agit donc des anciennes colonies françaises d'Asie, d'Amérique (Antilles comprises), d'Océanie, d'Afrique et de l'Océan Indien. Les autres colonies européennes sont donc exclues du champ couvert par le Cadist, malgré une forte demande dans le domaine de l'histoire comparée : lors d'une réunion du comité d'acquisition en 1988, Marc Michel, professeur d'histoire coloniale à l'Université de Provence, souhaitait l'élargissement des acquisitions à l'histoire coloniale de toute l'Europe, indispensable à la compréhension du phénomène de la colonisation française.

Pour le volet "orient méditerranéen", le domaine du Cadist s'étend essentiellement aux mondes ottoman et arabe, mais aussi à l'Iran : "Maghreb, Libye, Egypte, Proche-orient (arabe, palestinien, syrien, libanais), Iran, Turquie d'Asie".

Les deux thèmes, quoique distincts, se croisent donc dans leur extension géographique, surtout pour les pays du Maghreb.

En termes de discipline, le fonds du Cadist est composite. Une évaluation statistique effectuée en 1993 et portant sur près de 8 % de ce fonds (soit "247 titres sur 3129") en donne un profil révélateur. Si l'histoire évidemment domine (57 %), les sciences sociales (13,7 %) et le domaine religieux (13 %) occupent une place respectable, suivis des secteurs "langues et littérature" (7,2 %), arts (5,6 %) et géographie (1,6 %).

Cette diversité répond bien aux exigences d'un Cadist telles que les rappellent les "propositions destinées à préciser les critères et méthodes utilisées pour définir l'exhaustivité dans le domaine de l'histoire moderne de l'orient méditerranéen et de

l'histoire coloniale<sup>31</sup>... L'histoire seule est concernée", mais il est indispensable d'acquérir des "monographies de haut niveau sur la civilisation de l'orient méditerranéen et sur l'ethnologie dans l'aire de l'histoire coloniale" ; ce qui implique une coopération avec la "bibliothèque du Musée de l'Homme, siège du Cadist d'ethnologie et de préhistoire"...

Si les ouvrages de langues et littérature du Cadist traitent surtout de sujets portant sur l'orient (civilisations arabo-islamique, turque...), la proportion relativement forte de titres en sciences sociales correspond bien à la réalité du fonds colonial pris isolément.

Encore une fois, la colonisation apparaît comme un thème "transversal" débouchant sur une certaine "pluridisciplinarité", à la frontière des compétences des autres Cadist.

La notion de colonisation peut de surcroît difficilement évacuer des aspects comme les explorations maritimes et continentales, le développement de comptoirs commerciaux souvent supports de la conquête, et des phénomènes particuliers comme la traite des noirs et l'esclavage. Les récits de voyage, les témoignages sur les contrées conquises ou en passe de l'être, ne peuvent pas non plus être exclus du fonds de ce Cadist. On verra que sa composition semble répondre à ce besoin d'élargissement...

### **3) Les rapports entre le fonds de la bibliothèque support et celui du Cadist**

Le fonds Cadist, au sens strict, soient les documents "CAD" rassemblés dans la salle spécifique, se compose des acquisitions successives opérées depuis 1983 et répondant aux critères que l'on a rappelés dans la première partie. Un comptage effectué en 1993 y dénombre "3700" monographies, pour "300 000 ouvrages" en tout dans la bibliothèque, avec un accroissement annuel moyen de l'ordre de "450 titres". On dénombre "93 titres de périodiques" pour "3500 titres en tout, dont 1500 vivants", avec un accroissement annuel moyen de "4 titres"<sup>32</sup>.

---

<sup>31</sup> Par H. Lecomte, conservateur chargé de la section lettres.

<sup>32</sup> L'"analyse des collections et des acquisitions CADIST" pour les contrats de recherche en 1987 dénombrait alors 1427 titres de monographies et 30 titres de périodiques (sur 1000) au Cadist.

### *3. 1) Un fonds ancien important lié au domaine du Cadist*

La richesse du fonds ancien de la BU trouve ses origines dans le repli sur Aix-en-Provence des collections de la bibliothèque de l'Université d'Alger, lors de l'accession à l'indépendance de l'Algérie en 1962. La section lettres a donc hérité de nombreux ouvrages publiés au XIXème siècle et dans les premières décennies du XXème, dont une grande part traitant de l'Algérie...

Un ancien fichier rassemble les notices sommaires (indiquant seulement l'auteur, le titre et la date d'édition) des ouvrages entrés avant 1952, dont beaucoup appartiennent au fonds ancien de la BU. La notion de "fonds ancien", précisons-le, a évolué dans cette bibliothèque : d'abord limitée à la date officielle de 1811, elle s'est étendue dans un premier temps jusqu'à 1850, et on a retenu finalement la date de 1914. Le fonds ancien englobe donc un grand nombre d'ouvrages sur les colonies françaises publiés entre 1890 et 1914, période d'intense production dans ce domaine.

Un dénombrement précis effectué en 1993 dans le cadre d'un "repérage des ouvrages de la discipline CADIST hors du secteur CAD", donne pour l'histoire coloniale "579 volumes" du fonds ancien, alors qu'on compte "303 volumes" pour l'orient.

### *3. 2) Le fonds de la BU dans la discipline du Cadist*

Au delà du fonds ancien, le fonds colonial de la bibliothèque est composé de nombreux ouvrages publiés depuis 1914 acquis par la BU avant la création du Cadist, et après 1983, mais quand ils ne répondent pas aux critères définis pour ce dernier. Les ouvrages utiles aux chercheurs mais susceptibles en même temps d'être consultés par un plus large public sont acquis en double : pour le Cadist et pour le département d'histoire (le secteur "Z").

Il faut noter une autre nuance entre le fonds colonial du Cadist et celui de la BU : la présence dans le second d'ouvrages sur les colonies étrangères (belges, portugaises, anglaises, néerlandaises, allemandes, italiennes...) qui ne "devraient" pas figurer au Cadist. En réalité, ce dernier possède aussi des monographies sur les expériences coloniales d'autres pays européens, comme on va le voir...

---

Un compte-rendu du comité d'acquisition de 1989 précise qu'entre 1983 et 1988, 2500 titres en tout ont déjà été acquis par le Cadist.

### *3. 3) Le cas des périodiques de la discipline Cadist*

Bien qu'ils soient tous réunis dans la liste cumulative annuelle, les périodiques de la discipline Cadist sont physiquement séparés. Une moitié d'entre eux relève directement du Cadist et se trouve dans la salle spécifique ; il s'agit de ceux dont les abonnements sont payés sur les crédits cadist et qui sont cotés en CADp. L'autre moitié, bien qu'appartenant toujours à la discipline cadist, est en magasins ou dans la salle des périodiques<sup>33</sup>. Les abonnements ont été payés dans ce cas sur les crédits de la BU et ces périodiques portent la cote du secteur dont ils relèvent : Zp,Rp,XG p, etc.

### *3. 4) Une grande quantité de thèses imprimées et sur microformes dans la discipline cadist*

Les thèses sont nombreuses, car beaucoup de thésards, souvent originaires d'anciennes colonies françaises d'Afrique noire ou du Maghreb travaillent à l'Université d'Aix-Marseille et fréquentent le CAOM. Le responsable du Cadist est également chargé du département d'histoire et reçoit les étudiants-chercheurs avant leur soutenance, afin d'établir avec eux les mots-clés qui permettront l'accès à leur travail. Cette position en quelque sorte "stratégique" lui donne une vision précise des travaux récents effectués sur les sujets couverts par le Cadist. Or, l'histoire coloniale est celui des deux thèmes qui représente la plus grande partie des travaux réalisés.

Les thèses<sup>34</sup> sont stockées en magasins avec celles de la BU qui sont hors domaine cadist : classement en "TLd" pour les thèses françaises soutenues à Aix-Marseille I, en "TLe" pour les thèses étrangères, etc.

Beaucoup de thèses sont acquises sur microformes et conservées dans une armoire métallique de la salle du Cadist. Ce dernier pratique en effet une politique

---

<sup>33</sup> D'après l'état des collections de périodiques : en 1989, 60 périodiques "CADp" sur 121 en tout dans la discipline. En 1994 : 95 périodiques "CADp" sur 171 en tout dans la discipline.

<sup>34</sup> Citons quelques chiffres de thèses acquises dans la discipline cadist : 36 volumes en 1983, 159 volumes en 1984, 19 volumes en 1987, 27 en 1991 et 16 en 1992...

d'acquisition systématique de thèses américaines sous forme de microfiches (ou imprimées par UMI international, à Ann Arbor, sous un format livre plus maniable)<sup>35</sup>.

#### **4) La politique d'acquisition : les choix scientifiques**

##### *4. 1) Les choix généraux*

##### **4. 1. a) La question des livres anciens**

En 1988, un essai est tenté pour compléter les fonds courants du Cadist par une "collection de livres anciens achetés d'occasion : récits de voyages, témoignages sur l'outre-mer et l'orient du siècle dernier, qui sont devenus, par la force des choses, livres d'histoire". Cette initiative a été jugée positive par certains lecteurs demandeurs de récits de première main. Mais d'autres "ont été plus réservés". Le comité d'acquisition, satisfait de l'expérience, décide qu'elle "pourra se renouveler chaque année, en ne grevant qu'une faible partie des crédits d'acquisition". La proportion d'achats d'ouvrages anciens sur les crédits cadist doit en effet rester limitée car "d'autres bibliothèques répondent aux besoins en ce domaine" et la priorité reste aux "achats de la production courante", comme l'exigent du reste les directives officielles.

De fait, après un "large débat", l'idée d'abord exécutée est finalement abandonnée en 1991<sup>36</sup>, sans doute en partie à cause de la difficulté que représente l'acquisition des livres anciens, une "entente préalable avec les libraires [étant] indispensable pour la réservation".

Par contre, une suggestion a été faite par le comité d'acquisition du Cadist en 1991, en accord avec les AOM et les Langues orientales : demander au Ministère l'organisation d'un "programme de reprints, de réimpression des textes des orientalistes anciens". On demandait aux chercheurs eux-mêmes de fournir les titres.

---

<sup>35</sup> En 1984 par exemple, 18 thèses microfichées américaines ont été achetées sur le Maghreb colonial français, 17 sur la France en Afrique noire, 7 sur l'Indochine française et 3 sur la France dans l'Océan Indien...

<sup>36</sup> Comptes-rendus du comité d'acquisition de 1988, 1989, 1990 et 1991.

L'idée fut bien reçue, mais les conditions d'alors comme celles d'aujourd'hui ne donnaient pas la possibilité de la réaliser à la BU, pour des raisons de coût du matériel de reproduction. Le projet reste toutefois en germe, avec une forte demande des enseignants-chercheurs...

#### 4. 1. b) L'accent mis sur les périodiques

Depuis quelques années, le Cadist a consenti un effort particulier et important en faveur de l'acquisition de périodiques. Priorité a été donnée à l'achat des *têtes de collection*, souvent en collaboration avec l'IHCC, le CAOM et l'IREMAM, comme on l'a vu dans la première partie, ceci par souci de cohérence du fonds.

Ce choix a impliqué un effort financier considérable en faveur des périodiques, l'achat de têtes de collections et l'abonnement à certaines revues très spécialisées, souvent étrangères, s'avérant très onéreux.

Retraçons l'évolution de ces quatres dernières années :

- En 1990, 7 titres nouveaux de périodiques sont "en cours d'abonnement" et 2 têtes de collection ont été acquises en histoire coloniale, pour 2 titres nouveaux et 4 têtes de collection pour l'orient.
- En 1991, la part du budget réservée aux périodiques a augmenté, avec l'achat de 2 périodiques allemands coûteux avec leur tête de collection : 85 901 F (sur les 340 842 F dépensés en tout pour acquérir monographies et périodiques). 7 titres nouveaux sur la colonisation et 5 sur l'orient ont été acquis.
- En 1992, on a procédé à 3 nouveaux abonnements dont un plus orienté vers l'histoire coloniale, et à un début d'achat de tête de collection. Les sommes dépensées restent comparables à celles des autres années : 21 646 F (dont 19 040 F pour les revues étrangères), même en proportion des dépenses consacrées aux monographies (183 862 F); elles étaient déjà de 22 897 F en 1988.
- En 1993, *l'achat de nouveaux périodiques et de têtes de collections est devenu une priorité même par rapport aux monographies* : la dépense pour les périodiques<sup>37</sup> a

---

<sup>37</sup> Avec une dépense supérieure à 5000 F : "The persian gulf precis" (1903-1908) qui a coûté 11 118 F.

augmenté "de 71 739 F par rapport à 1992" pour atteindre 145 143 F (dont 143 439 F pour les revues étrangères), dépassant pour la première fois les dépenses de monographies (qui égalent alors 96 786 F) !

5 nouveaux abonnements dont 4 plus orientés vers l'histoire coloniale et l'acquisition de 6 têtes de collection (davantage axés sur l'orient arabe) en sont le résultat.

- En 1994 enfin, 3 nouveaux périodiques, dont un "colonial", et une tête de collection (les "46 premiers numéros" d'une revue turque) ont été acquis, tandis que l'on décide l'achat de la tête de collection du "Journal asiatique" très onéreux, en complément des fragments possédés par les AOM et l'IHCC. La proportion des dépenses en matière de périodiques reste forte : 57 223 F (contre 98 817 F pour les monographies).

#### 4. 1. c) La priorité aux acquisitions étrangères

On a déjà précisé que les acquisitions étrangères représentent en moyenne chaque année les 3/4 des acquisitions pour les monographies et plutôt les 2/3 pour les périodiques<sup>38</sup>. Lorsqu'on regarde la proportion des dépenses consacrées aux publications étrangères (l'exemple des périodiques qu'on vient de traiter l'illustre bien), on observe qu'elle est encore plus forte qu'en nombre de titre ou de volumes. Ce n'est guère surprenant quand on sait que le coût moyen d'une monographie étrangère était évalué en 1990 à 150 F contre 100F pour une monographie française...

Un sondage, opéré dans les fichiers, sur les langues de publication des documents du Cadist donnait en 1993 : 40 % pour le français, 27 % pour l'anglais, 24 % pour l'arabe et 6 % pour l'allemand. Ces proportions illustrent bien la fidélité du Cadist envers l'une de ses missions, et laissent en même temps deviner l'origine de la plupart de ses acquisitions.

La sphère francophone est bien représentée au delà de la France métropolitaine : publications des DOM TOM, des pays de l'Afrique francophone et de certains pays arabes, ces derniers surtout représentés par des revues.

---

<sup>38</sup> Dans l'état des collections de 1994, on dénombre 110 périodiques étrangers pour 171 périodiques du domaine Cadist, 82 sur 121 en 1989.

Les publications anglo-saxonnes sont les plus nombreuses, surtout britanniques et américaines, et dominent largement parmi les acquisitions étrangères, notamment pour les ouvrages sur la colonisation.

Les publications allemandes sur le sujet colonial sont plus rares, alors qu'elles sont plus nombreuses parmi les revues et monographies sur l'orient.

Les monographies arabes se sont multipliées depuis plusieurs années, grâce aux vacations qui ont permis le catalogage de ces acquisitions, mais seulement dans le cadre du volet oriental.

La percée des ouvrages turcs est plus récente et plus délicate en raison de l'absence jusqu'à présent d'un vacataire maîtrisant la langue turque. Là aussi seul l'orient est concerné cependant.

#### 4. 1. d) Le souci d'équilibre entre les deux domaines

Dès la création du Cadist, cette question a préoccupé les responsables. Constatant qu'à l'époque le fonds colonial de la BU était plus important que celui de l'orient méditerranéen, on affecta à ce dernier volet pour les premières acquisitions un peu plus de crédits (70 000 F) qu'au premier (60 000 F). Les premières listes de demandes d'acquisitions remises à la section furent bien distinctes : la liste "coloniale" fut remise dès le 16 décembre 1982, l'autre le 17 janvier 1983.

La volonté d'équilibrer les acquisitions est lisible en nombre de titres acquis, au moins d'une année sur l'autre : en 1991, les acquisitions "coloniales" représentent 70 % des titres, mais en 1992, la proportion est presque inversée (environ 40 %). Du coup, lors de la réunion du comité d'acquisition de 1992, on décide à nouveau d'inverser le rapport l'année suivante, décision appliquée en 1994 (70 % des acquisitions "coloniales") car l'année 1993 avait donné la priorité aux périodiques. *De 1983 à 1994, l'accroissement annuel moyen du fonds colonial du cadist d'après les listes d'acquisitions égale environ 220 titres, soit presque exactement la moitié des titres acquis pour tout le Cadist (450 titres environ).*

#### 4. 2) Les choix dans le domaine colonial

Tout d'abord, une remarque s'impose : la frontière entre les deux domaines du Cadist n'est pas hermétique, et certaines monographies classées dans la liste d'acquisition sous le label "orient méditerranéen" pourraient se trouver dans l'autre liste. On peut citer le cas des ouvrages sur l'expédition d'Egypte (1798-1801), où l'histoire de l'Egypte

comme pays oriental, arabe et relevant de l'Empire ottoman, se confond avec celle d'une expérience colonisatrice brève mais qui annonce les impérialismes de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>39</sup>...

Le tableau qu'on a réalisé (annexe 2) à partir des listes d'acquisitions pour la période 1984-1994 donne une idée des choix qui ont été faits sur la base du plan de classement du Cadist, et de l'évolution globale en nombre de titres.

#### 4. 2. a) Evolution et composition du fonds : les monographies

L'accroissement annuel du fonds colonial du Cadist est, on l'a vu, de 220 titres en moyenne, les fluctuations annuelles étant le fruit de la conjoncture plus ou moins favorable au Cadist en général ou des choix momentanés en faveur de l'un ou l'autre volet. La forte baisse de 1987 s'explique par exemple par des conditions générales défavorables : une forte diminution du personnel à la section lettre, sur fond de changements dans l'organisation (éclatement de la BIU)...

Les acquisitions sont réparties dans le tableau en onze ensembles géographiques ou thématiques.

La partie "Généralités" rassemble toutes les monographies qui ne correspondent pas à l'un des ensembles géographiques suivants, c'est-à-dire des guides et inventaires d'archives coloniales, des atlas, des bibliographies coloniales générales, des dictionnaires historiques, des statistiques générales ; mais aussi des monographies sur la colonisation française en général, sur la question coloniale en France métropolitaine et sur les relations internationales à travers les "impérialismes" ; des monographies abordant des thèmes transversaux comme la femme dans les colonies, l'exotisme colonial, les troupes coloniales ou encore l'histoire du sucre... ; enfin, quelques biographies de coloniaux "inclassables" comme Gallieni.

Ce qui se dégage d'abord est la très forte proportion de monographies sur l'Afrique noire et le Maghreb, et ce pour toute la décennie d'acquisitions. Plus de 50 % des titres concernent ces ensembles africains : 1317 titres sur les 2409 que compte le

---

<sup>39</sup> A titre d'exemples : les "Mémoire sur l'expédition d'Egypte" de Joseph-Marie Moiret est classé dans la rubrique du plan de classement "Egypte-Afrique orientale" de la partie sur l'orient. Par contre, d'autres ouvrages sur le sujet comme les mémoires de Bernoyer ou la célèbre monographie d'Henri Laurens sur l'expédition d'Egypte sont classés dans le volet colonial.

volet colonial, soit 388 titres sur le Maghreb et 929 sur l'Afrique noire. Cette proportion est comparable à celle du fonds propre de la BU.

Ce poids important s'explique en grande partie par le fait que l'Afrique formait l'essentiel du domaine colonial français contemporain, et le poids particulier de l'Algérie (déjà constaté pour le fonds ancien de la BU) qui domine largement parmi les pays du Maghreb et le Sahara, est d'abord le fruit de l'Histoire.

Pour l'Afrique noire, le fonds très riche est aussi très varié quant aux territoires, aux époques et aux thèmes des publications acquises.

Les thèmes représentés sont surtout : les explorations, la conquête et le partage de l'Afrique (les rivalités à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, la Conférence de Berlin en 1885...), les missions religieuses, la médecine coloniale, les troupes coloniales (tirailleurs sénégalais, participation à la Grande Guerre...), les transports (chemins de fer), l'exploitation économique (mines, plantations...), la traite des esclaves sur les côtes d'Afrique, mais aussi les biographies de grands coloniaux "africains" comme Brazza ou Faidherbe.

Les territoires concernés s'étendent au delà des limites de l'empire français : à côté des nombreuses monographies sur les colonies d'Afrique Occidentale Française (Sénégal très représenté, Niger, Dahomey, Guinée, etc.) et d'Afrique Orientale Française (Congo-Brazzaville, Gabon, Oubangui, etc.), les colonies étrangères sont minoritaires mais bien présentes (Cameroun allemand avant 1914, Congo belge, Afrique du Sud, etc.)

Les époques représentées s'étendent des premières explorations européennes aux premières décolonisations.

A cela il faut ajouter plusieurs guides et bibliographies spécialisés sur l'Afrique noire.

Pour l'Afrique du Nord, la richesse et la diversité du fonds est grande aussi, et beaucoup de thèmes représentés sont comparables : conquête (notamment de l'Algérie), chemin de fer, troupes coloniales et indigènes, biographies (plusieurs de Bugeaud et de Lyautey), récits de voyage, etc. Cependant certains thèmes apparaissent davantage, comme le développement des mouvements nationaux et la marche aux indépendances ; là encore les publications sur le développement du nationalisme algérien sont les plus nombreuses. On peut noter la présence au Cadist de quelques ouvrages traitant de la guerre d'Algérie.

Les Antilles, et accessoirement la Guyane, sont bien représentées au Cadist : elles rassemblent 9 % des monographies "coloniales" (223 titres). Dans ce domaine, les acquisitions répondent à une double problématique : l'économie de plantation fondée sur l'esclavage d'une part, et l'impact de la Révolution française d'autre part. Les monographies sur la Guadeloupe (restée française pendant la Révolution et qui en a donc ressenti les effets) et sur Saint-Domingue (Haïti), théâtre de la révolte des Noirs et la fin de l'esclavage sous la Révolution<sup>40</sup>, sont les plus nombreuses.

Le poids relativement important des anciennes "îles à sucre" au Cadist s'explique aussi par l'impulsion que son premier responsable, qui portait un intérêt particulier aux Antilles, a donné à ce fonds.

Les acquisitions sur l'Asie (cette rubrique n'inclut pas les pays asiatiques du proche et moyen-orient) représentent 7,7 % du fonds colonial du Cadist, soit 186 titres. Les publications portent essentiellement sur le seul ensemble colonial français durable d'Asie du sud-est : l'Indochine et ses composantes (Viet-Nam, Cambodge, Laos), mais aussi sur des pays voisins qui ne furent pas colonisés par la France : Siam (Thaïlande), Indonésie...

Le cas de l'Inde, où la présence française datait de l'Ancien Régime, est un peu particulier : un fonds discret existe au Cadist, complémentaire de celui du fonds ancien. Une série d'acquisitions fut opérée en 1986, permettant d'intégrer quelques ouvrages publiés pour la plupart pendant l'Entre-deux-guerres, la production éditoriale sur ce sujet étant alors importante. Ce fonds a été depuis lors enrichi par l'achat de quelques thèses publiées récemment sur les comptoirs ou la Compagnie des Indes.

Madagascar et l'Océan Indien (Mascareignes, Comores) forment un groupe bien distinct et assez bien représenté dans les acquisitions : presque 6 % (142 titres). Une grande majorité de ces acquisitions concerne Madagascar : comme colonie mais aussi comme terre de missions, surtout des travaux anglo-saxons sur les missions protestantes.

Les îles Mascareignes viennent ensuite, avec notamment La Réunion (pour l'île Maurice, la période française prend fin en 1810). Les publications acquises s'inscrivent

---

<sup>40</sup> Sur ce thème, on compte plusieurs ouvrages sur Toussaint-Louverture, l'un des chefs de la révolte.

dans divers thèmes : les "isles" sous l'Ancien Régime (Corsaires français, plantations et esclavage, Compagnie des Indes), et à l'époque contemporaine.

Les acquisitions dans le domaine Océanie-Pacifique, rares avant 1989, se sont développées à partir de cette date, et l'ensemble représente près de 5 % des acquisitions coloniales (118 titres), avec une majorité consacrée à la Nouvelle-Calédonie, le reste à la Polynésie française. Le thème des grands voyages de circumnavigation est également présent (expéditions de Cook, Bougainville...)

Les acquisitions sur l'Amérique du Nord (Canada, Louisiane, Acadie, Saint-Pierre et Miquelon) sont peu nombreuses : à peine 3 % des ouvrages (71 titres). Le Cadist en était conscient dès 1988, où un effort particulier (10 acquisitions) avait été consenti dans ce domaine. Il est vrai que la production éditoriale est plus faible dans ce domaine.

Le Moyen-Orient est peu représenté : 1,4 % (33 titres). La cause principale en est le faible nombre des publications sur la présence coloniale française du reste limitée dans le temps (1919-1944) et dans l'espace (Syrie et Liban). Pour les autres aspects de la présence française dans la région (échelles du Levant sous l'Ancien Régime, populations locales...), ils apparaissent dans les acquisitions du volet oriental.

On peut faire plusieurs remarques.

La première est que les ouvrages portant sur les colonies étrangères sont minoritaires mais bien représentées, avec un souci de ne pas prendre trop à la lettre les limites imposées. Ce choix semble légitime, car ces ouvrages sont des compléments nécessaires aux chercheurs, surtout lorsque les colonies étrangères en question ont changé de maîtres pendant la période : c'est le cas des colonies du Togo et du Cameroun en grande partie conquises par la France pendant la guerre de 14-18 (plusieurs ouvrages traitent de ces deux territoires).

Ensuite, conformément à ses demandes, le Cadist a acquis des ouvrages couvrant des périodes postérieures à 1914, par exemple sur les guerres d'Indochine et d'Algérie ou sur des thèmes comme la montée des nationalismes. Bien sûr, de nombreuses monographies traitent partiellement la période définie pour le Cadist en s'étendant au delà des limites chronologiques (par exemple les diverses histoire générales de la colonisation française).

Dans l'ensemble, les acquisitions suivent d'assez près la production éditoriale, même si une évaluation de toutes les productions est très difficile :

La tendance du fonds Cadist est donc conforme aux objectifs d'extension chronologique et d'élargissement géographique qu'il revendique...

#### 4. 2. b) Evolution et composition du fonds : les périodiques

En 1994, sur les 171 périodiques de la discipline Cadist, une vingtaine portent sur la colonisation au sens strict, dont une moitié éteints et datant de la période coloniale. Cet ensemble est complété par 50 périodiques se rapportant aux pays d'Afrique et d'Asie naguère colonisés par la France, hors du monde islamique et oriental proprement dit relevant du second volet.

Les périodiques "purement" coloniaux semblent peu nombreux, mais cela s'explique par le caractère très pointu du sujet. Ils sont en majorité français (de métropole ou des DOM TOM).

Cependant le Cadist comme la BU reconnaissent une faiblesse actuelle : le dépouillement des périodiques n'est pas encore assuré. L'OPAC n'offre pas encore au public l'accès par sujets des articles... C'est un objectif de la BU dans les années qui viennent.

#### 4. 3) *Les moyens de sélection et de collecte de l'information*

Les premières sources bibliographiques sont les listes de souhaits d'acquisitions fournies par les enseignants au Cadist. La procédure qui suit est classique : vérification des ouvrages déjà acquis, consultation des bibliographies courantes sous forme imprimée ou informatique ("Livres disponibles", base "Electre", "Books in print", "British Books in print", en fonction de l'origine des publications...) pour connaître les prix des ouvrages disponibles.

En second lieu, le Cadist a recours à des bases de données bibliographiques plus spécialisées dont la BU possède les CD-ROM : FRANCIS, Historical abstracts...

Cependant, pour un sujet si spécialisé, les sources sont très dispersées et nécessitent une approche plus fine. Pour la prospection, les instruments de la recherche bibliographique sont principalement les catalogues des libraires et éditeurs spécialisés : Harrassowitz (qui propose beaucoup d'ouvrages allemands spécialisés sur l'Islam), Brill, Heffer, L'Harmattan... ce sont aussi les bibliographies proposées dans des revues

spécialisées auxquelles le Cadist est abonné, comme "Ultramarines", revue sur la colonisation qu'on a déjà évoquée et qui propose régulièrement des bibliographies coloniales dans ses numéros. On peut mentionner aussi les bibliographies coloniales proposées dans certains ouvrages sur ce thème : celle qui se trouvait dans l'"Histoire de la colonisation française" de Pierre Pluchon, a servi à guider le responsable du Cadist dans ses choix.

## **5) La liste d'acquisitions annuelle et le plan de classement du Cadist**

C'est l'un des points forts du Cadist d'Aix ; on a vu que la liste était très demandée. Dès les débuts du Cadist, la liste d'acquisition ordonne les ouvrages selon un classement thématique : deux plans de classement spécifiques, l'un pour la colonisation, l'autre pour l'orient. A l'intérieur de ce classement, les références sont rangées par ordre alphabétique des auteurs et des titres. Un index des auteurs se trouve à la fin de la liste.

A partir de 1988, pour des raisons techniques liées à l'adoption de SIBIL, les plans de classement sont abandonnés dans la liste, au profit du seul classement alphabétique des auteurs et des titres. Les deux domaines sont cependant toujours rigoureusement séparés.

A dater de 1989, les références des périodiques sont intégrées à la liste, sous forme d'une "liste cumulative des périodiques se trouvant à la BU".

Enfin, en 1992, les thèses soutenues en France sur les sujets du Cadist depuis 1986 et conservées en microfiches, apparaissent à leur tour sur la liste, réparties elles aussi entre les deux domaines.

Le plan de classement pour les ouvrages a connu deux versions : celui de 1984 (en Annexe 3) est plus précis car il propose davantage de subdivisions, mais aussi plus rigide (il distingue Europe et France) ; celui qui fut retenu en 1985 pour Texto, moins complexe et plus souple, propose pour le volet colonial sept grandes divisions par régions géographiques, une division "généralités" et une division pour les "outils" et utilitaires spécialisés dans la colonisation.

## **6) Des structures pour rationaliser les acquisitions ? Comités Nationaux d'Acquisition et Plan de Développement des Collections.....**

Un aspect caractéristique des Cadist est le fait qu'ils sont "placés dans une situation intermédiaire entre les BU dont ils sont issus, et les réseaux qui se multiplient actuellement entre les diverses entités d'une même discipline"<sup>41</sup>. Lors de leur création au début des années 80, ils devaient travailler "dans la perspective d'un réseau national". Ainsi, dès 1983, la circulaire institutionnalisant les Cadist prévoyait déjà la création de Comités Nationaux d'Acquisition (CNAC)<sup>42</sup>. Ils ne furent réellement créés qu'en 1987. Leur objectif était, en s'inspirant des 'development collections polices' nord-américaines", d'associer "responsables de Cadist et universitaires pour la définition et l'application de politiques d'acquisition [...] visant à calquer la carte documentaire sur la carte universitaire, notamment pour son volet recherche"<sup>43</sup>, à coordonner les acquisitions et éviter les redondances. Pour ce faire, dans chaque secteur ou discipline, on devait décrire l'environnement documentaire, indiquer les caractéristiques du fonds (langues, limites géographiques et chronologiques...), décrire la politique d'acquisition.

Les trois bibliothèques supports du Cadist d'histoire moderne furent candidates, et dès 1988 commença la réalisation du PDC.

Structures jugées trop lourdes, les CNAC ont cependant été rapidement ajournés.

Pour le Cadist d'Aix, les jeux étaient déjà faits : on avait constaté que pour une "discipline" aussi pointue que la colonisation, les PDC n'étaient pas adaptés, et qu'il n'était pas possible de réaliser un "conspectus" de type américain, c'est-à-dire une bibliographie exhaustive ou liste de référence, dans ce domaine...

---

<sup>41</sup> Intervention de M. Varloot devant les directeurs de Cadist, le 27 novembre 1984.

<sup>42</sup> les CNAC : 12 à 15 personnes représentant les différents partenaires : représentants du Cadist, du monde universitaire au niveau national, des bibliothèques et autres centres de documentation clients du Cadist.

<sup>43</sup> La DBMIST a rédigé un guide des PDC ou "méthodes de description des objectifs documentaires mise au point et adoptée progressivement par les bibliothèques américaines".

## CONCLUSION

Le Cadist d'Aix est un vivant contraste. Son environnement très demandeur et le caractère très spécifique de sa discipline pourraient lui assurer un développement rapide, notamment en matière d'activités extérieures. A la BU, les responsables ont la volonté d'en faire une vitrine, un "fer de lance", en l'ouvrant encore davantage sur l'extérieur.

Des projets ambitieux sont en cours ; La BU d'Aix a entamé des démarches dès 1993 pour devenir "pôle associé" de la BNF sur le thème de la Méditerranée, pour les sujets du Cadist et le domaine italien. Elle tente d'obtenir du Dépôt légal les exemplaires couvrant ce domaine. Mais en même temps, les nécessités quotidiennes et les besoin en personnel qui accaparent la bibliothèque support entravent l'expansion souhaitée du Cadist.

Les difficultés tiennent pour beaucoup semble-t-il à l'ambiguïté du statut des Cadist. Lors de la création du Cadist d'Aix, cette institution était plutôt assimilée officiellement "à un établissement avec ses effectifs, subventions et dépenses" et on précisait bien qu'elle n'était "pas le prolongement de la BU". En 1990 au contraire, on la définit "par une subvention complémentaire allouée à un établissement support pour lui permettre de maintenir un niveau de recherche dans la discipline dont il est traditionnellement en charge"<sup>44</sup>. Le Cadist est-il donc une simple excroissance de la BU, ou une institution à part et bien visible ? La persistance à rappeler chaque année dans les textes la "philosophie" de cette institution démontre qu'elle trouble encore bien des responsables de bibliothèques support et de Cadist !

A Aix, les responsables sont bien conscients de ces ambiguïtés et souhaiteraient un Cadist plus affirmé et plus dégagé de la section. On peut retenir comme symbole de cette aspiration une proposition récente émanant du conservateur chargé du Cadist : substituer à ce sigle, qui ne contribue pas à dissiper l'opacité de l'institution, un nom plus transparent et qui affirmerait plus nettement son objet...

Pour le fonds colonial comme pour le fonds oriental, le Cadist d' Aix est appelé à accroître son activité, dans un domaine à la fois très spécialisé et très sollicité ; c'est de

---

<sup>44</sup> Lettre circulaire du Ministère de l' Education Nationale, 12 mars 1990.

plus en plus fréquemment un passage obligé, un point de ralliement pour les chercheurs et les organismes concernés par le sujet.

Il reste à donner à l'institution des moyens proportionnés et une véritable identité...

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **Sur les CADIST :**

Les CADIST : circulaire no. 83-219, 26 mai 1983. *BBF*, 1983, no. 3, p. 295-298.

Les CADIST : rôles et fonctions, problèmes : circulaire no 235 du 12 juillet 1982. *BBF*, 1982, no. 8, p. 491-495.

Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique (CADIST). *BBF*, 1980, no. 12, p. 601.

Les Centres d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique et la politique documentaire du ministère des Universités. *BBF*, 1981, no. 1, p. 7-10.

VAN DOOREN, Bruno. Nouveaux CADIST. *BBF*, 1991, no. 4, p. 341-342.

Tarif des reproductions expédiées par les CADIST au titre du prêt entre bibliothèques. *BBF*, 1985, no. 2, p. 169.

### **Sur les BU en général :**

CASSEYRE, Jean-Pierre, GAILLARD, Catherine. Les Bibliothèques universitaires. Paris : PUF, 1992. 126 p. (Que sais-je ? ; 2714).

Histoire des bibliothèques françaises. Paris : Promodis ; Ed. du Cercle de la Librairie, 1988-92. 4 vol.

KERIGUY, Jacques. Les Universités et les bibliothèques. *BBF*, 1985, no. 6, p. 524-530.

PALLIER, Denis. Les Bibliothèques. 7e éd. Paris : PUF, 1995. 128 p. (Que sais-je ? ; 944).

PALLIER, Denis. Les sections des bibliothèques universitaires : histoire d'un choix. *BBF*, 1995, no 4, p. 52 à 65.

### **Sur la BU d'Aix :**

LELIEVRE, Pierre. La Bibliothèque universitaire d'Aix et Marseille. *BBF*, 1959, no 4, p. 183-193.

**Sur les politiques d'acquisition :**

CALENGE, Bertrand. Les Politiques d'acquisition. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1994. 408 p. (Collection Bibliothèques).

COMTE, Henri. La Réforme du système documentaire des universités. *BBF*, 1985, no. 5, p. 378-387.

CURT, Anne. A propos de PDC. *BBF*, 1986, no 2, p. 154-163.

DUVERNOIS, Pierre, JOSEPH, Bernadette, MOTAIS DE NARBONNE, Anne-Marie, et al. Plans d'acquisition : le Conspectus à l'épreuve dans les bibliothèques universitaires. *BBF*, 1988, no. 5, p. 372-380.

LE SAUX, Annie. Conspectus. *BBF*, 1992, no. 6, p. 83-84.

Les PDC. *BBF*, 1986, no. 2.

SIMONOT, Geneviève. Paris-Texas : analyse de la politique de développement des collections aux Etats-Unis et en France. *BBF*, 1986, no.2, p. 142-145.

STAM, David H. Collection = collaboration. *BBF*, 1986, no. 2, p. 146-153.

## ANNEXES

Le CADIST et le fonds colonial de la bibliothèque universitaire d'Aix-Marseille I .....	1
Remerciements.....	2
Liste des sigles.....	6
INTRODUCTION.....	8
1) Présentation de la B.U. Lettres d'Aix .....	8
2) Une bibliothèque en pleine mutation.....	9
3) Le Cadist dans la bibliothèque.....	10
4) La question du CADIST .....	10
- Une définition rapide : .....	10
- Pourquoi cette étude ?.....	11
I) LE CADRE : L'INSTITUTION CADIST.....	12
1) La création du CADIST à Aix : le fruit d'une logique.....	12
1. 1) L'acte de naissance .....	12
1. 2) Un Cadist à Aix : Les motivations de ce choix .....	12
1. 2. a) Externes : .....	13
1. 2. b) Internes : .....	14
2) Les missions traditionnelles d'un CADIST.....	15
2. 1) Dans le domaine des acquisitions .....	15
2. 2) Dans le domaine de la diffusion.....	16
2. 2. a) Prêt et consultation.....	16

2. 2. b) Listes d'acquisitions.....	17
3) Un instrument de la politique d'acquisition : les comités scientifiques d'acquisition.....	18
4) Le cadrage institutionnel : comment se démarque l'institution CADIST ?.....	19
4. 1) Une question de crédits ?.....	19
4. 2) Un traitement spécifique des documents ?.....	21
4. 3) Un personnel particulier ?.....	22
5) Un problème à résoudre : la visibilité du Cadist.....	23
6) Collaboration ou concurrence ? Les ambiguïtés.....	25
6. 1) Une coopération informelle pour l'acquisition et le traitement des documents.....	25
6. 2) Les limites à la coopération.....	28
7) Informatisation et coopération.....	29
II) LE FONDS COLONIAL DU CADIST : POLITIQUE D'ACQUISITION ET EVOLUTION DES COLLECTIONS.....	32
1) Les moyens de l'analyse.....	32
2) Cadrage chronologique et domaines couverts par le CADIST : une question toujours en suspens.....	32
2. 1) Un cadrage chronologique contesté.....	32
2. 2) Le domaine de compétence du Cadist.....	34
3) Les rapports entre le fonds de la bibliothèque support et celui du Cadist.....	35
3. 1) Un fonds ancien important lié au domaine du Cadist.....	36
3. 2) Le fonds de la BU dans la discipline du Cadist.....	36

3. 3) Le cas des périodiques de la discipline Cadist.....	37
3. 4) Une grande quantité de thèses imprimées et sur microformes dans la discipline cadist.....	37
4) La politique d'acquisition : les choix scientifiques.....	38
4. 1) Les choix généraux.....	38
4. 1. a) La question des livres anciens.....	38
4. 1. b) L'accent mis sur les périodiques.....	39
4. 1. c) La priorité aux acquisitions étrangères.....	40
4. 1. d) Le souci d'équilibre entre les deux domaines.....	41
4. 2) Les choix dans le domaine colonial.....	41
4. 2. a) Evolution et composition du fonds : les monographies.....	42
4. 2. b) Evolution et composition du fonds : les périodiques.....	46
4. 3) Les moyens de sélection et de collecte de l'information.....	46
5) La liste d'acquisitions annuelle et le plan de classement du Cadist.....	47
6) Des structures pour rationaliser les acquisitions ? Comités Nationaux d'Acquisition et Plan de Développement des Collections.....	47
CONCLUSION.....	49
BIBLIOGRAPHIE.....	51
ANNEXES.....	53

P.E.B.	1989	1990	1991	1992	1993	1994
DEMANDES REÇUES	61	74	206	224	265	302
DEMANDES SATISFAITES	41	57	174	187	242	267
% DE DEMANDES SATISFAITES	67	77	84	83	91	88

ANNEXE 1 : P.E.B.

## Acquisitions annuelles par groupes de colonies

COLONIES/ANNEES	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Généralités	48	19	62	16	27	26	25	55	46	80	14
Afrique du Nord	20	15	41	22	18	70	35	47	51	56	13
Afrique noire	25	99	152	23	86	41	65	145	103	133	57
Madagascar-Océan indien	9	19	31	7	7	7	13	20	8	13	8
Moyen-Orient	0	1	3	0	5	1	3	11	2	7	0
Asie	10	3	12	0	6	8	15	37	37	38	20
Amérique (divers)	0	0	3	0	0	0	3	3	3	11	0
Amérique du Nord	1	2	0	0	10	8	5	14	8	11	1
Antilles-Guyanes	18	15	0	10	4	10	29	29	32	66	10
Océanie-Pacifique	0	12	0	0	0	3	10	32	15	26	20
Esclavage (divers)	11	0	0	0	0	2	7	6	5	9	5
<b>TOTAL</b>	<b>142</b>	<b>134</b>	<b>304</b>	<b>79</b>	<b>163</b>	<b>176</b>	<b>215</b>	<b>409</b>	<b>264</b>	<b>370</b>	<b>153</b>

PLAN de CLASSEMENT

I. HISTOIRE ET CIVILISATION : MOYEN AGE - 20<sup>e</sup> SIECLE

- 100. Afrique  
[Histoire et civilisation générale de l'Afrique et des différents pays de l'Afrique]
- 200. Asie  
[Histoire et civilisation générale de l'Asie et des différents pays de l'Asie]

II. HISTOIRE DE L'ORIENT MEDITERRANEEN : 1453-1900

- 000. Sciences auxiliaires de l'histoire  
[Sources. Bibliographie. Dictionnaires. Catalogues de bibliothèque .  
Méthodologie. Historiographie.  
Archéologie. Epigraphie. Chronologie.  
Géographie historique. Biographie.]
  - 020. Sources
  - 030. Bibliographie
- 100. Histoire générale et civilisation
  - 120. Religion : Islam
  - 140. Art
- 200. Histoire de l'orient méditerranéen par aires géographiques et par pays
  - 210. Moyen-Orient  
[Turquie. Syrie. Liban. Palestine. Irak. Iran. Afghanistan.  
Arabie. Egypte. Soudan. Libye.]
  - 220. Proche-Orient  
[Syrie. Liban. Palestine. Egypte]
    - 220.4 Egypte
  - 230. Arabie  
[Hedjaz. <sup>c</sup>Asir. Oman. Yemen. Bahrein. Koweit]
  - 240. Maghreb  
[Tunisie. Algérie. Maroc]
- 300. Empire Ottoman  
Turquie

### III. HISTOIRE COLONIALE EUROPEENNE

- 000. Sciences auxiliaires de l'histoire
  - 020. Sources : récits de voyages
  - 030. Bibliographie
  
- 100. Histoire générale et civilisation
  - 110. Esclavage
  - 120. Religion : missions ...
  
- 200. Présence de l'Europe en Afrique , à Madagascar , dans l'océan Indien.
  
- 300. Présence de l'Europe en Asie, en Amérique, dans l'océan Pacifique
  
- 400. Présence de la France au Maghreb.
  
- 500. Présence de la France en Afrique noire
  
- 600. Présence de la France à Madagascar et dans les îles de l'océan Indien.
  
- 700. Présence de la France en Asie
  - 730. Indochine
  
- 800. Présence de la France dans les îles de l'océan pacifique.
  
- 900. Présence de la France en Amérique
  - 930. Antilles - Guyane.

- P L A N    d e    C L A S S E M E N T -

I - HISTOIRE ET CIVILISATION : MOYEN-AGE - 20° SIECLE

- 10 Instruments de travail
- 11 Histoire - Généralités

II - ORIENT MEDITERRANEEN

- 20 Instruments de travail
- 21 Orient Méditerranéen - Généralités
- 22 Moyen-Orient
  - 220 Perse - Asie centrale
  - 221 Iraq
  - 222 Syrie - Liban - Palestine
  - 223 Arabie
  - 224 Egypte - Afrique Orientale
- 23 Afrique du Nord - Libye
- 24 Empire ottoman

III - HISTOIRE COLONIALE FRANCAISE ET EUROPEENNE

- 30 Instruments de travail
- 31 Colonisation - Généralités
- 32 Afrique du Nord
- 33 Afrique noire
- 34 Madagascar - Océan Indien
- 35 Moyen-Orient
- 36 Asie
- 37 Amérique
- 38 Océanie

OOOO  
OOOOOOOOOO  
OOOO

- Bulletin de la société d'histoire de la Guadeloupe.-  
Basse-Terre.**  
(trimestriel)  
1, 1964 - CADp 11
- Bulletin de la société des études indo-chinoises. - Saïgon.**  
54, 1908 - 70, 1919 ; 1923 ; n.s. 11, 1936 - 50, 1975. Rp 50 500
- Bulletin des nouvelles acquisitions/ Centre d'étude  
d'Afrique Noire.-Talence.**  
(3 numéros par an)  
18-19,1989- CADp 83
- Bulletin du Centre d'histoire des espaces atlantiques. -  
Bordeaux-Talence.**  
(irrégulier)  
2, 1985 - CADp 64
- Bulletin du Comité d'études historiques et  
scientifiques de l'Afrique occidentale française.- Paris.**  
3, 1920 - 21, 1938 Zp 50 565  
devient : Bulletin de l'Institut français d'Afrique  
noire. - Dakar
- Bulletin international d'histoire Malgache.  
Aix-en Provence.**  
(semestriel)  
1,1992- CADp 87
- Bulletin mensuel du Comité de l'Asie française.- Paris.**  
1, 1901 - 9,1909. Zp 15 100  
devient : L'Asie française. Paris.
- Bulletin of the school of oriental puis and african  
studies. - London.**  
(3 numéros par an)  
1, 1917/20 - Rp 51 369
- C.E.M.O.T.I. : Cahiers d'Etudes sur la Méditerranée  
Orientale et le monde Turco-Iranien.- Paris.**  
(semestriel)  
15,1993- CADp 89
- Cahiers congolais d'anthropologie et d'histoire. -  
Brazzaville.**  
(annuel)

ANNEXE 5 : EXTRAIT DE LA LISTE D'ACQUISITIONS 1994 : OUVRAGE

DIRE COLONIALE : 1994 14.02.95 33  
Sopa, Antonio. - Obras

a, António. - Obras sobre a cidade de Maputo existentes no arquivo histórico de Moçambique / por António Sopa, Pedro Roque. - Maputo (Moçambique) : Arquivo, 1987. - iv, 207 p. ; 24 cm.  
Suppl. de: Arquivo : Boletim do arquivo histórico de Moçambique. - n° 2, outubro de 1987 552821

- AIX-MARSEILLE 1 BU/L: Cadist: Prêt réservé  
Cote: CAD 3250 Nbre ex.: 1

dström, Lars. - Ecology and symbiosis : Niger water folk / Lars Sundström. - Uppsala : Uppsala Universiteit, 1972. - 175 p. ; 32 cm.  
(Studia ethnographica Upsaliensia ; 35) 532594

- AIX-MARSEILLE 1 BU/L: Cadist: Prêt réservé  
Cote: CAD 3975 Nbre ex.: 1

territoires du sud de l'Algérie : compte-rendu de l'oeuvre accomplie de 1947 à 1952 / présenté par Roger Léonard ; avec la collaboration de Maurice Cuttoli ; Gouvernement général de l'Algérie. Direction des territoires du sud. - Alger : Imprimerie Officielle, 1954. - 574 p. : tabl. ; 24 cm. 522397

- AIX-MARSEILLE 1 BU/L: Magasins (prêt)  
Cote: O 125497 Nbre ex.: 1

mpson, Leonard. - A history of South Africa / Leonard Thompson. - New Haven ; London : Yale university press, cop. 1990. - xxi, 288 p., pl. ; 25 cm.  
Notes bibliogr. Index.  
ISBN 0-300-04815-7 261917

- AIX-MARSEILLE 1 BU/L: Cadist: Prêt réservé  
Cote: CAD 2668 Nbre ex.: 1

- AIX-MARSEILLE 1 BU/L: Magasins (prêt)  
Cote: Z 10598 Nbre ex.: 1

ailleurs sénégalais : présentations littéraires et figuratives de soldats africains au service de la France = Zur bildlichen und literarischen Darstellung afrikanischer Soldaten im Dienste Frankreichs / János Riesz, Joachim Schultz, Hg. - Frankfurt a.M. ; Paris [etc.] : P. Lang, cop. 1989. - 173 p. : ill. ; 22 cm. - (Bayreuther Beiträge zur Literaturwissenschaft, ISSN 0721-2844 ; 13)  
ISBN 3-631-41555-9 266254

- AIX-MARSEILLE 1 BU/L: Cadist: Prêt réservé  
Cote: CAD 3274 Nbre ex.: 1

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



966970A